

Bioéthique – Droits humains – Prospective – Transformations sociales –
Éthique des sciences et des technologies – Développement urbain –
Démocratie – Sécurité humaine – Philosophie – Femmes, égalité et
développement – Racisme et discrimination – Migration internationale –
Sciences humaines

Sciences sociales et humaines Stratégies et actions



Pour obtenir des exemplaires de cette brochure, veuillez vous adresser à :

Secteur des Sciences sociales et humaines

Section Communication –
Information – Publications

UNESCO

1, rue Miollis

75732 Paris CEDEX 15

France

Des propositions de partenariat avec l'UNESCO dans le domaine des Sciences sociales et humaines sont présentées dans la brochure *Guide du partenariat*, également disponible sur Internet :

www.unesco.org/shs/partenariat

Cette brochure est également disponible sur Internet :

www.unesco.org/shs/programme

Stratégies et actions

Mission

Au sein de la structure de l'UNESCO, le Secteur des Sciences sociales et humaines (SHS), l'un des cinq secteurs spécialisés de l'Organisation, a pour mission de faire avancer la connaissance, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales favorisant les valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine.

www.unesco.org/shs

Table des matières

- 4 **Préface**
- 5 **Introduction**
- 6 **Faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle**
- 7 *Les priorités de SHS.*
Assurer le lien essentiel entre théorie, pratique et politiques.
À propos de SHS.
- 8 *Suivi des conventions internationales.*
- 9 **L'éthique des sciences et des technologies**
- 10 **L'éthique, une priorité pour SHS**
- 11 **Sciences et technologies**
Développement des capacités et rôle de conseil : la COMEST.
L'éthique et l'enseignement des sciences.
Recherche.
- 12 *Le Prix Avicenne d'éthique scientifique.*
Rôle de sensibilisation.
- 13 *L'éthique à travers le monde.*
Observatoire mondial d'éthique.
- 14 **Bioéthique**
Action normative.
Les grandes dates de la bioéthique.
- 15 *Les Déclarations qui font une différence.*
L'importance de la diffusion.
- 16 **Développement des capacités nationales et coopération internationale**
Objectif régional.
- 17 *Initiatives sur le plan de la bioéthique en Europe centrale et orientale et en Amérique latine.*
- 18 **Quelques publications récentes. Prix**
- 19 **Les droits de l'homme et la lutte contre le racisme et la discrimination**
- 20 **Promouvoir et protéger les droits humains**
- 21 **Une stratégie pour les droits humains**
21 *Coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.*
Production et partage des connaissances : l'importance de la recherche.
- 22 *De la recherche à la formulation de politiques : le réseau de médiateurs en Amérique latine.*
Initiatives régionales.
Action de sensibilisation.
- 23 *Forum des droits de l'homme.*
Développement des capacités.
- 25 **Lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie**
25 *Instruments de l'UNESCO touchant au racisme, à la discrimination, à la xénophobie ou à l'intolérance.*
Une nouvelle stratégie.
Activités.
- 26 *La Coalition internationale des villes contre le racisme.*
- 27 **Égalité entre les sexes et développement**
Étudier les priorités régionales et promouvoir des réformes de politiques.
- 28 *Un centre d'information et de documentation pour les femmes palestiniennes.*
- 29 **Quelques publications récentes. Prix**

30 **Prospective, philosophie, sciences humaines, sécurité humaine, paix et réconciliation**

31 **Réfléchir et agir pour le présent et le futur**

32 **Prospective : forum et laboratoire d'idées.**

32 *Le futur au présent.*

Action et sensibilisation : le Rapport mondial.

33 **Philosophie**

34 *Les objectifs de l'UNESCO en philosophie.*

34 *Une ONG pour la philosophie et les sciences humaines.*

Apprendre à penser avec les autres.

35 *Journée de la philosophie à l'UNESCO.*

36 **Sécurité humaine et paix**

Des cadres régionaux et des consultations régionales pour renforcer la sécurité humaine...

... et promouvoir une culture de la paix.

37 *Prix UNESCO de l'éducation pour la paix.*

37 **Pleins feux sur la démocratie**

Stratégie internationale de l'UNESCO pour la démocratie.

38 *Le Centre de Byblos : promouvoir la démocratie, la culture et la paix.*

Recherches sur les femmes et la résolution des conflits.

La gouvernance via la technologie informatique.

39 *Un CD-Rom pour la démocratie.*

40 **Quelques publications récentes. Prix**

41 **Les sciences sociales, la recherche et les politiques**

42 **Les sciences sociales aujourd'hui**

43 **Comprendre les transformations sociales : le programme MOST**

Priorité aux politiques.

44 *Objectifs et priorités de MOST.*

Instruments à l'usage des décideurs.

44 *La revue internationale des sciences sociales (RISS).*

Les partenariats...

...et les réseaux.

Renforcement des capacités pour le développement social...

...et pour les sciences sociales.

46 *Renforcement des capacités en sciences sociales au Pakistan et en Asie centrale.*

47 **Migration internationale et politiques multiculturelles**

Priorité aux droits des migrants.

48 *Initiatives dans le domaine de la migration.*

Autres priorités relatives aux migrations.

49 *« E-journal » sur les sociétés multiculturelles.*

50 **Développement urbain**

Réseaux.

51 *Chaire en paysage et environnement.*

Recherche.

52 *Développement social durable du Vieux Beijing.*

Une nouvelle stratégie d'urbanisation.

54 **Quelques publications récentes. Prix**

55 **Programme anti-pauvreté : l'approche des droits humains**

56 **Le défi de l'élimination de la pauvreté**

SHS et la pauvreté : une question de droits humains.

57 *Projets anti-pauvreté de l'UNESCO.*

58 *Coopération régionale pour réduire la pauvreté.*

59 **Quelques publications récentes. Prix**

60 **Domaines de travail de SHS**

62 **Bureaux régionaux de l'UNESCO**

Préface

À l'heure de la mondialisation, de l'accélération et de la multiplication des échanges, l'avenir paraît de plus en plus complexe et incertain. L'UNESCO se doit de renforcer davantage encore ses capacités d'anticipation et de prospective ; son aptitude à cet égard déterminera la pertinence et la validité de son action.

Les premières décennies du XXI^e siècle se caractériseront par l'influence croissante des sciences et des technologies, ainsi que la formation de puissantes alliances industrielles et économiques à l'échelon international. Beaucoup d'avancées scientifiques et technologiques augurent de progrès dans de nombreux secteurs. Mais ces progrès posent aussi des questions et des problèmes éthiques, par exemple en matière de bioéthique. En tant que forum intellectuel international, l'UNESCO se doit de s'efforcer à faire maintenir les considérations humaines au centre des connaissances scientifiques. À travers ses activités en sciences sociales et humaines, elle peut faire preuve d'une autorité éthique au service d'un développement humain durable et partagé.

Ce siècle verra-t-il se développer de nouveaux types de pauvreté, de nouvelles inégalités, de nouveaux types d'exclusion sur le plan urbain, technologique et culturel ? La moitié de la population mondiale essaie de survivre avec moins de 2 dollars par jour. Le taux d'effort des 20 % les plus riches par rapport à celui des 20 % les plus pauvres est passé de 30 à 1 en 1960 à 74 à 1 en 1997. La démocratie et la paix survivront-elles à ces déséquilibres extrêmes, notamment à la polarisation sans précédent des richesses ?

De nouveaux dangers commencent à menacer la paix, la sécurité et les droits humains. De nouvelles formes de violence et de conflits s'étendent au-delà du niveau étatique, les civils représentant désormais 90 % des victimes. Le nombre de conflits intercommunautaires augmente et il y a une résurgence du racisme, du nationalisme et de l'intolérance religieuse, ainsi qu'une montée du terrorisme et du crime organisé. Tout cela peut devenir un danger mortel pour la loi, les institutions, la démocratie et le développement.

La nécessité d'une action coordonnée aux niveaux régional et mondial devient plus pressante, ce qui appelle à réformer la gouvernance internationale et régionale. La construction de la paix et la sécurité exigeront donc la reconnaissance de toutes les dimensions de la sécurité humaine et la promotion effective de tous les droits humains.

Comment civiliser et humaniser la mondialisation ? Comment faire en sorte que la mondialisation devienne une force d'émancipation et de solidarité internationale au lieu d'engendrer l'exclusion et le repli sur soi ? Ces défis ne peuvent être relevés qu'au prix d'un engagement et d'une mobilisation de grande envergure à long terme sur le plan politique, scientifique, technologique, social, économique et industriel.

Le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO aborde toutes ces questions. Je suis confiant que le travail qu'il accomplit contribuera à l'identification de solutions aux nombreuses questions cruciales qui sont débattues aujourd'hui, la première mesure essentielle étant de nous aider à en saisir l'importance.

Pierre Sané,
Sous-Directeur général
pour les Sciences sociales et humaines

Introduction

Faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle

L'UNESCO s'attaque à de nombreux problèmes cruciaux que connaît le monde contemporain et s'efforce d'anticiper les changements et les tendances qui forgeront le monde de demain. Sa mission spécifique au sein de la famille des Nations Unies est de construire la paix dans l'esprit des hommes par la coopération dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et la communication. Dans le cadre du mandat d'ensemble de l'Organisation, le rôle des sciences sociales et humaines, de la philosophie et des activités prospectives est de faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de favoriser les transformations sociales porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine. C'est cette action que mène le Secteur des Sciences sociales et humaines (SHS).

SHS a pour mission essentielle • d'étudier la situation actuelle (recherches empiriques en sciences sociales), • de prévoir le possible (philosophie et études prospectives) • et de définir le souhaitable (éthique et droits de l'homme). L'objectif global du Secteur est de formuler des recommandations sur les politiques et les actions à mener. Toute l'activité de SHS se répartit d'une manière ou d'une autre entre la recherche, le renforcement des liens recherche-politiques, la fonction normative, l'observation des tendances et l'identification des meilleures pratiques, le développement des capacités et la sensibilisation, le travail en réseau et la coopération.

SHS concentre ses activités autour de quatre domaines prioritaires qui sont, dans une large mesure, interdépendants et pertinents pour une grande partie des actions menées par les autres Secteurs de l'UNESCO. Pour garantir le succès de ces activités, il est primordial de renforcer la coopération tant au sein de l'Organisation – au Siège et hors Siège – qu'avec les partenaires extérieurs.

L'éthique des sciences et des technologies

La promotion des principes et des normes éthiques pour guider le progrès scientifique et le développement technologique – notamment en bioéthique – est la grande priorité du Secteur. Grâce à l'action normative, au renforcement des capacités et à la sensibilisation, SHS cherche à assurer l'étude approfondie des dimensions éthiques de l'évolution actuelle des sciences et des techniques et s'efforce de remplir son mandat d'organisation internationale chef de file des problèmes éthiques. → www.unesco.org/shs/ethics/fr

Défense des droits de l'homme et lutte contre la discrimination

SHS vise à promouvoir et à protéger les droits humains et à combattre la discrimination sous toutes ses formes. Ceci implique d'accroître la sensibilisation et de catalyser les actions menées aux niveaux régional, national et international. Il a également pour but de renforcer la coopération, de favoriser la production et le partage des connaissances, de renforcer son engagement en faveur de l'éducation aux droits humains et de fournir des services consultatifs et une assistance technique aux États membres¹ de l'UNESCO. Grâce à la recherche, SHS met en évidence et analyse les tendances et les obstacles qui s'opposent au plein exercice des droits de l'homme. → www.unesco.org/shs/humanrights/fr

Prospective, philosophie, sciences humaines, sécurité humaine, paix et réconciliation

L'action de SHS en matière de prospective, philosophie et sciences humaines soutient la fonction de veille intellectuelle, éthique et stratégique de l'UNESCO. En revitalisant la réflexion philosophique et les sciences humaines, et en menant des travaux de prospective et d'anticipation (études prospectives), le Secteur renforce le rôle de l'Organisation en tant que forum et laboratoire d'idées. Ces activités englobent également la défense et l'action-recherche visant à promouvoir la sécurité humaine et la démocratie au niveau régional. → www.unesco.org/shs/prospective

Transformations sociales : sciences sociales, recherche et politiques

L'application de la recherche en sciences sociales aux problèmes institutionnels, économiques et sociaux des sociétés contemporaines est la tâche principale de SHS en matière de transformations sociales. L'action menée dans le cadre de ce programme vise à resserrer les liens entre les chercheurs et la communauté des décideurs au sens large, au sein des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. SHS renforce les capacités à travers les services consultatifs, la formation, les conférences, le partage de l'information, la diffusion des meilleures pratiques, et met au point des études et des stratégies sur les transformations sociales. → www.unesco.org/shs/transformationssociales

Programme anti-pauvreté : l'approche des droits humains

SHS coordonne l'action de l'UNESCO dans la lutte contre la pauvreté. Il contribue ainsi à la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié durant la prochaine décennie la proportion de la population victime de l'extrême pauvreté. En outre, SHS a conçu cinq des projets de l'UNESCO et en assure la mise en œuvre. → www.unesco.org/shs/antipauvrete

¹ L'UNESCO, en tant qu'organisation intergouvernementale, comprend 190 États qui sont réunis afin de réaliser des objectifs communs. Ces États membres déterminent ensemble la politique de l'Organisation : ils établissent ses objectifs à long terme et ses modalités de fonctionnement, votent ses activités et, dans certains cas, émettent des propositions, et approvisionnent le budget ordinaire. Chacun d'eux est tenu responsable de la réalisation du programme de l'UNESCO.

2 Chaque État membre de l'UNESCO a sa propre Commission nationale – une équipe de spécialistes des ministères ou des universités dont les structures varient d'un pays à l'autre. La Commission aide localement l'UNESCO dans son travail et veille aux relations avec les institutions de son pays (dans quelques pays il y a des sous-commissions spécialisées en Sciences sociales et humaines). Le rôle de la Commission nationale est d'assurer la visibilité des activités de l'UNESCO et d'intéresser des individus et des groupes de la société civile, le parlement, les communautés intellectuelle et scientifique, les organisations non gouvernementales et le monde des affaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO.

3 Voir la liste des bureaux régionaux en annexe.

Assurer le lien essentiel entre théorie, pratique et politiques

L'activité de SHS est souvent théorique et conceptuelle, et son impact est difficile à mesurer. Cependant, le Secteur s'efforce de marquer une véritable différence dans les modes de pensée et d'action, que ce soit à titre individuel ou collectif. Il cherche en particulier à influencer la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

L'efficacité des efforts de SHS dépend de la qualité de sa collaboration avec les décideurs, les universités, les centres de recherche spécialisés, les groupes de réflexion, les réseaux et les associations professionnelles, les organisations gouvernementales pertinentes, y compris les Commissions nationales² pour l'UNESCO, les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile.

Dans beaucoup d'axes d'action, une partie importante des ressources de SHS est consacrée au soutien institutionnel à un certain nombre d'ONG et de réseaux internationaux de premier plan intervenant au niveau régional. Grâce à cette approche, SHS espère être en mesure de mieux aligner son action dans le domaine de l'éthique et dans d'autres disciplines au niveau mondial tout en tenant compte des défis qui consistent à répondre aux besoins spécifiques des différentes régions. Cela signifie une décentralisation croissante du personnel et des ressources, ainsi que la réalisation d'un meilleur équilibre dans le recrutement et l'affectation du personnel de SHS tant au Siège que dans les bureaux hors Siège de l'UNESCO.

À propos de SHS

Étant l'un des cinq secteurs spécialisés de l'UNESCO (avec l'éducation, la culture, les sciences exactes et la communication), SHS mène ses activités à partir du Siège de l'Organisation à Paris et à travers un réseau de 21 bureaux hors Siège³ répartis à travers le monde.

Depuis quelques années il y a une volonté de décentralisation des activités de l'UNESCO pour que les actions qu'elle mène soient plus pertinentes et aient plus d'impact au niveau local. De ce fait, environ 40 % du personnel de SHS travaille maintenant dans les bureaux régionaux où sont définis les priorités et les besoins régionaux, et où sont mis en œuvre et gérés les programmes régionaux. Le personnel de SHS au Siège à Paris est chargé de l'application des programmes internationaux et de la coordination du travail des bureaux hors Siège. Toutes les activités principales du Secteur font participer les Bureaux hors Siège, selon des priorités. Par exemple, les bureaux de Bangkok, Mexico et Moscou participent au travail sur l'éthique des sciences et des technologies tandis que les Bureaux de Beijing, Brasilia, Dakar, Islamabad et Rabat se concentrent sur les droits de l'homme et la lutte contre la discrimination.

Le personnel international du Secteur (109 personnes de 49 nationalités différentes) est réparti en quatre divisions structurées autour des quatre grands programmes de SHS : l'éthique des sciences et des technologies ; la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la discrimination ; la prospective, la philosophie, les sciences humaines et la sécurité humaine ; les sciences sociales, la recherche et les politiques. SHS coordonne aussi le programme transsectoriel de l'UNESCO consacré à la lutte contre la pauvreté et exécute cinq projets du programme.

La Newsletter de SHS, bulletin trimestriel, présente des informations sur les programmes et activités en cours de SHS. Chaque numéro contient également un dossier présentant un aspect particulier des programmes ainsi qu'un entretien avec une personnalité éminente dans le domaine des sciences sociales et humaines. → www.unesco.org/shs/newsletter

Suivi des conventions internationales

Un autre aspect important de l'action de SHS est d'assurer la participation de l'UNESCO au suivi des grandes conférences internationales, en particulier celles qui entrent dans son champ de compétence – Budapest sur la science, Rio et Johannesburg sur le développement durable, Copenhague sur le développement social, Istanbul sur les établissements humains, Vienne sur les droits humains, Beijing sur les femmes, Durban sur le racisme.

L'éthique des sciences et des technologies

www.unesco.org/shs/ethics/fr

L'éthique, une priorité pour SHS

Les pratiques scientifiques de nos jours traversent les frontières nationales. D'où le besoin impératif d'agir ensemble au niveau international – non pas de dresser des barrières contre ces pratiques, mais d'assurer la surveillance requise pour que les progrès scientifiques puissent être partagés par l'humanité tout entière...

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

À travers son action normative et ses tribunes intellectuelles multi-culturelles et multidisciplinaires uniques, l'UNESCO a confirmé son rôle de chef de file dans le domaine de l'éthique au niveau international. La révolution scientifique et technologique en cours a abouti au constat qu'un progrès scientifique effréné n'est pas toujours éthiquement acceptable. La nécessité d'établir des repères et des valeurs communes et de promouvoir des principes et des normes éthiques pour guider le progrès scientifique et le développement technologique s'impose de manière de plus en plus évidente.

L'action de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies reflète cette préoccupation et encadre ces progrès par une réflexion éthique qui plonge ses racines dans le patrimoine culturel, juridique, philosophique et religieux des diverses communautés humaines. Le Programme d'éthique des sciences et des technologies, et en particulier de bioéthique, est l'un des cinq champs d'action prioritaires de l'UNESCO et la première priorité de SHS. Il voit ses ressources s'accroître progressivement. Pour 2004-2005, le programme a reçu 26 % du montant total alloué aux activités de SHS⁴ comparé aux 15,3 % attribués lors du précédent exercice biennal.

⁴ en excluant les projets relatifs aux thèmes transversaux de l'UNESCO.

Sciences et technologies

Les activités de SHS en matière d'éthique des sciences et des technologies et de bioéthique revêtent de multiples formes et abordent de nombreux thèmes. Elles consistent, par exemple, à établir des recommandations à l'intention des décideurs et à élaborer des principes éthiques, des normes et des instruments juridiques, comme la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997) et la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (2003). Pour atteindre ces objectifs, SHS travaille en étroite collaboration avec des organes consultatifs comme la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), le Comité international de bioéthique (CIB) et le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB). Le Secteur aide aussi à développer des réseaux régionaux, renforce les capacités, met l'accent sur l'éthique dans l'enseignement des sciences et fournit des matériels didactiques. Par ailleurs, SHS assume la fonction essentielle de «veille éthique» et joue un rôle important de catalyseur et de pôle de réflexion en éclairant l'opinion publique sur les incidences des progrès scientifiques et technologiques du point de vue des droits humains.

Développement des capacités et rôle de conseil : la COMEST

L'UNESCO a créé en 1998 la COMEST afin de conseiller l'Organisation sur les problèmes éthiques que pose le développement du savoir scientifique et de la technologie. Elle est composée de 18 chercheurs éminents et indépendants, ainsi que d'experts de différentes régions du monde dans diverses disciplines scientifiques, nommés pour quatre ans par le Directeur général de l'UNESCO. Le Secrétariat de la COMEST se trouve au sein de SHS ; jusqu'à maintenant le Secteur a mené une grande partie de ses activités relatives à l'éthique des sciences et des technologies par le biais de la Commission.

La COMEST a pour mission spécifique d'être un organe consultatif international et une tribune intellectuelle pour les échanges d'idées et d'expériences, et d'encourager la communauté scientifique à examiner les problèmes éthiques fondamentaux – et détecter les premiers signes de situations à risque. Elle formule des principes éthiques qui peuvent clarifier les choix et les incidences des nouvelles découvertes. Elle conseille les décideurs sur des questions politiques et favorise le dialogue entre la communauté scientifique internationale, les gouvernements et l'ensemble de la collectivité dans des domaines aussi sensibles que le développement durable, l'utilisation et la gestion des ressources en eau douce, la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie, l'exploration et la technologie de l'espace, ainsi que les problèmes de droits, de réglementation et d'équité liés à l'essor rapide de la société de l'information. → www.unesco.org/shs/comest

L'éthique et l'enseignement des sciences

Le Cadre d'action de la Conférence mondiale sur la Science (Budapest, 1999) indique que la responsabilité et l'éthique scientifique doivent faire partie intégrante de l'éducation et de la formation de tous les chercheurs qu'il convient d'exhorter à respecter et adhérer aux principes éthiques et aux responsabilités élémentaires de la science. En 2002, la Division de l'Éthique des sciences et des technologies et la COMEST ont organisé un Groupe de travail sur l'enseignement de l'éthique chargé de donner des conseils sur la manière d'intégrer l'éthique et la responsabilité dans la formation scientifique. Ce Groupe de travail a rédigé un rapport⁵ sur l'enseignement de l'éthique, qui comprend une étude des programmes existants, une analyse de leur structure et de leur contenu, ainsi que des éléments détaillés sur la manière d'intégrer l'éthique, l'histoire, la philosophie et l'impact culturel de la science dans l'enseignement scientifique. Ce rapport servira de base à la création d'un programme d'enseignement de l'éthique.

⁵ Ce rapport COMEST : *l'enseignement de l'éthique (2003)* est disponible également sur le web www.unesco.org/shs/comest

Programme d'enseignement de l'éthique

Durant la Conférence générale de l'UNESCO en 2003, de nombreux États membres ont exprimé le besoin de lancer et de soutenir des programmes d'enseignement de l'éthique, en particulier de la bioéthique. L'enseignement de cette discipline est très variable d'une région et d'un pays à l'autre, et demande de prêter attention aux problèmes moraux propres à chaque région. C'est pourquoi SHS est en train d'établir des réseaux d'experts en enseignement de l'éthique – ainsi que des programmes pilotes – dans plusieurs régions, à commencer par l'Amérique latine et l'Europe centrale et orientale. Le but est d'y ouvrir des Écoles d'éthique pour lesquelles des bourses seront disponibles. Outre la production et la diffusion d'outils pédagogiques pour l'enseignement de l'éthique, SHS mettra au point un système d'homologation pour l'enseignement de l'éthique en liaison avec le Secteur de l'Éducation de l'UNESCO.

Un code de bonne conduite pour les chercheurs ?

Suite à une proposition interinstitutions des Nations Unies, SHS fera aussi en 2004-2005 une étude de faisabilité et une évaluation de l'établissement d'un code de bonne conduite pour les scientifiques. En octobre 2005, il sera demandé à la Conférence générale de l'UNESCO de mandater la rédaction d'une déclaration sur l'éthique des sciences.

Recherche

En tant qu'organisation internationale chef de file de l'éthique des sciences et des technologies, l'UNESCO explore les nouveaux thèmes émergents dans ce domaine, comme la nanotechnologie et, en bioéthique, le clonage. SHS entreprend des études pour analyser les problèmes qui s'y rapportent, réfléchir aux dimensions morales et éclairer les contributions que peut apporter l'UNESCO. Les conclusions de ces études sont ensuite publiées et diffusées. C'est ainsi que SHS prépare le lancement d'une série d'ouvrages sur l'éthique des sciences et des technologies dont le premier volume (2005) sera consacré à l'éthique de l'environnement et le second à l'éthique et la nanotechnologie.

Le Prix Avicenne d'éthique scientifique

→ www.unesco.org/shs/prix

Créé en 2002 par l'UNESCO sur l'initiative de l'Iran, ce prix biennal récompense des individus et des groupes ayant contribué à la recherche de haute qualité dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies. Il doit son nom à Abu Ali al-Husain ibn Abdallah ibn Sina – aussi connu sous le nom latin d'Avicenne – l'un des plus éminents savants, philosophes et docteurs des x^e et xi^e siècles. Le prix comprend une médaille en or d'Avicenne, une somme de 10 000 us \$ et une semaine de voyage scientifique en Iran durant laquelle le/la lauréat/e prononcera un discours lors de rencontres universitaires. Les candidats sont désignés par les États membres de l'UNESCO et les ONG internationales officiellement liées à l'Organisation, et le Directeur général désigne le lauréat sur la recommandation d'un jury international. Le premier Prix Avicenne a été décerné en avril 2004 à l'australienne-canadienne Margaret A. Somerville, professeur de Droit et de Médecine à l'Université McGill à Montréal, et directrice fondatrice du Centre McGill de Médecine, d'Éthique et de Droit et présidente fondatrice du Conseil national de la recherche pour le Comité d'éthique du Canada. Parallèlement au lancement du Prix, SHS a produit la brochure *Avicenne et l'éthique des sciences et des technologies aujourd'hui*.

Rôle de sensibilisation

SHS s'efforce de mieux faire comprendre les grands enjeux éthiques que posent les sciences de la vie et de la santé et leurs applications, et soutient l'analyse et la discussion de ces questions aux niveaux international, régional et national. Une part essentielle de cette activité consiste à sensibiliser l'opinion publique. C'est pourquoi SHS organise « L'éthique à travers le monde », une série de conférences tournantes thématiques pour diffuser l'information et promouvoir l'interaction et le travail en réseau parmi les experts nationaux et internationaux. L'objectif est de stimuler le débat aux niveaux national et régional pour amener la société civile à y prendre part.

L'éthique à travers le monde

→ www.unesco.org/shs/ethics/fr

Ces conférences, qui sont organisées conjointement avec différentes Commissions nationales, des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des centres de recherche, présentent en général un ou deux orateurs de marque (souvent des membres du CIB ou de la COMEST) et sont suivies d'un débat public. En 2004, des conférences sur « L'éthique à travers le monde » se sont tenues aux Pays-Bas, en République islamique d'Iran, en Lituanie, en Turquie, au Mexique, en Argentine, en Indonésie et en République de Corée avec, pour thème principal, le projet de déclaration universelle sur la bioéthique. En 2005, les conférences auront lieu au Portugal, en Ouganda et au Burundi.

Observatoire mondial d'éthique

Pour donner aux États membres des éléments de réflexion et des moyens appropriés pour faire face aux nouveaux défis éthiques que posent la science et la technologie, l'UNESCO s'investit davantage aux niveaux national et régional. L'Organisation espère que la création d'un Observatoire mondial d'éthique (OME) répondra à ces besoins. La base de données de l'OME comprendra un vaste recueil informatique de lois, de réglementations et de directives nationales, de noms d'experts, d'institutions, d'organisations et de centres universitaires, ainsi qu'une bibliographie recommandée, une sélection de textes sur l'éthique des sciences et des technologies, et des exemples de programmes d'enseignement. Lancé à la fin de 2004, l'OME sera étendu au cours des années à venir.

Conçu à l'intention des gouvernements, des professionnels, des ONG et des chercheurs, l'OME permettra aussi à SHS de soutenir les activités des États membres en matière d'éthique en leur procurant les matériels nécessaires pour créer des réseaux, établir et améliorer les programmes d'enseignement, et mener des actions normatives et juridiques relatives à l'éthique des sciences et des technologies.

Bioéthique

La nécessité d'une action normative en bioéthique est ressentie à travers le monde et est souvent exprimée par les scientifiques et les milieux spécialisés eux-mêmes, ainsi que par les législateurs et les citoyens. Bon nombre de pays souhaitent établir des repères et définir un cadre législatif, mais ils manquent parfois de moyens pour le faire.

Au cours de ces dernières années, le besoin de fixer des normes universelles en bioéthique est devenu encore plus aigu, notamment en ce qui concerne le clonage qui a suscité des inquiétudes et des débats dans toutes les sociétés et a abouti à l'adoption d'une législation nationale dans un certain nombre de pays. Dans ce contexte, l'UNESCO est appelée à développer ses fonctions de forum intellectuel et normatif.

L'Organisation porte un intérêt tout particulier à la bioéthique depuis les années 1970, et son programme de bioéthique, créé en 1993, est devenu l'un de ses axes d'action prioritaires en 2002. Dès lors, l'UNESCO a confirmé sa position de chef de file dans le domaine de la bioéthique au niveau international. → www.unesco.org/shs/bioethics/fr

Action normative

À travers le Programme de bioéthique, l'UNESCO analyse les questions d'ordre éthique, juridique et social engendrées par le progrès des sciences de la vie, en particulier la génétique. Le Programme assure le secrétariat de deux organes consultatifs : le Comité international de bioéthique (CIB), composé de 36 experts indépendants, et le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), composé de représentants de 36 États membres. Ces deux Comités, qui sont les seules instances internationales consacrées à la bioéthique, coopèrent afin de donner des conseils, des recommandations et des propositions que chacun soumet au Directeur général pour considération par les organes directeurs de l'UNESCO. Le CIB produit également des rapports sur des points fondamentaux de la bioéthique, comme : *Confidentialité et données génétiques, L'utilisation des cellules souches embryonnaires pour la recherche thérapeutique, Diagnostic génétique préimplantatoire.*

Une autre instance importante en matière de bioéthique est le Comité inter-institutions sur la bioéthique. Ce dernier a été créé en 2003, sur l'initiative de l'UNESCO, pour optimiser la coordination entre les agences des Nations Unies dont la bioéthique est le domaine de compétence et favoriser la coopération avec les autres organisations. L'UNESCO entend ainsi encourager le débat national et international sur les grands enjeux éthiques que posent les récents progrès des sciences de la vie et leurs applications (en matière de clonage ou de protéomique, par exemple) afin d'établir des repères ou des lignes directrices en matière d'éthique pour la communauté internationale et les États membres.

Les grandes dates de la bioéthique

Le premier grand succès du Programme de bioéthique date de 1997, lorsque la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, qui a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1998. Il s'agit là du premier instrument international en matière de bioéthique. Puis, en 2003, la Conférence générale de l'UNESCO a pris une autre mesure décisive pour la bioéthique en adoptant la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines, conséquence logique de la précédente Déclaration, puisqu'elle applique aux données génétiques humaines les principes énoncés dans cette Déclaration.

Prochainement : une déclaration sur la bioéthique ?

Sur la base d'études éthiques et juridiques menées en 2002-2003 – et suite à l'invitation de la Conférence générale de 2003 – l'UNESCO poursuit la rédaction d'une déclaration sur les normes universelles de bioéthique. Les premières phases préparatoires ont été confiées au CIB et au CIGB. Dès le départ, l'UNESCO a tenu des consultations avec les États membres, des organisations internationales et les instances nationales compétentes (tels les comités de bioéthique) afin d'impliquer tous les acteurs dans le débat et de parvenir à un large consensus. Un projet de déclaration sera soumis à la Conférence générale d'octobre 2005.

Les Déclarations qui font une différence

→ www.unesco.org/shs/bioethics/fr

La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997)

Ses 25 articles portent sur la dignité humaine et le génome humain, les droits des personnes concernées, la recherche sur le génome humain, les conditions d'exercice d'une activité scientifique, la solidarité et la coopération internationale, et la promotion des principes énoncés dans la Déclaration. Grâce aux multiples conférences, réunions et ateliers, la Déclaration a un impact sur les principaux acteurs qui travaillent dans ce qui a trait au génome humain. Ses principes sont intégrés dans les fonctions des comités de bioéthique et d'éthique des écoles de médecine et des centres de recherche médicale, et dans bien des pays ils figurent dans la législation nationale. La Déclaration a été traduite en plusieurs langues⁶ et un ouvrage qui explique chacun de ses articles doit être publié en 2005.

La Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (2003)

Ce nouvel instrument préparé sous la direction de SHS fournit un cadre éthique aux États membres qui mettent en place une législation et une réglementation en matière de bioéthique. Grâce à cette Déclaration, les données génétiques humaines sont maintenant dotées de leur propre instrument normatif énonçant les principes éthiques qui doivent en régir la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation.

Elle aborde, par exemple, le problème fondamental de la confidentialité. Elle traite aussi de la promotion et de la mise en œuvre des principes qu'elle établit et propose des mesures en matière d'éducation, de formation et d'information du public. De plus, le texte préconise de conclure des accords bilatéraux et multilatéraux qui pourraient aider les pays en développement à renforcer leur capacité à participer à la production et au partage des connaissances scientifiques sur les données génétiques humaines et le savoir-faire qui s'y rapporte.

Cette Déclaration a été écrite et approuvée en un peu moins de deux ans. Elle a fait l'objet d'une vaste consultation internationale écrite et d'audiences publiques auxquelles ont pris part des associations et des institutions – représentant les peuples autochtones, les femmes, les enfants, les handicapés et les médecins – ainsi que des chercheurs, des spécialistes en bioéthique et des acteurs du secteur privé, notamment des compagnies d'assurances et de l'industrie pharmaceutique.

⁶ À la date de septembre 2004, la Déclaration a été traduite dans les six langues officielles de l'UNESCO – l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, le russe – ainsi qu'en hébreu, italien et portugais.

L'importance de la diffusion

Pour que les instruments normatifs élaborés par l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique aient un réel impact, les normes, les orientations et les principes qu'ils renferment doivent être largement diffusés et progressivement intégrés dans la législation nationale. Cela exige non seulement de sensibiliser davantage les citoyens et les responsables des politiques publiques aux questions de bioéthique, mais aussi d'aider les États qui n'ont aucun cadre normatif en bioéthique à établir une législation ou des lignes directrices.

De nombreuses initiatives sont lancées par l'UNESCO, ses États membres, les institutions nationales et les ONG pour diffuser les principes des instruments de l'Organisation en bioéthique. Ces efforts visent en particulier les pouvoirs publics (par exemple les parlementaires) et peuvent inclure l'organisation d'ateliers juridiques en présence d'experts et de juristes internationaux de haut niveau pour définir des modèles qui aident le législateur à élaborer des lois et des règles nationales de bioéthique.

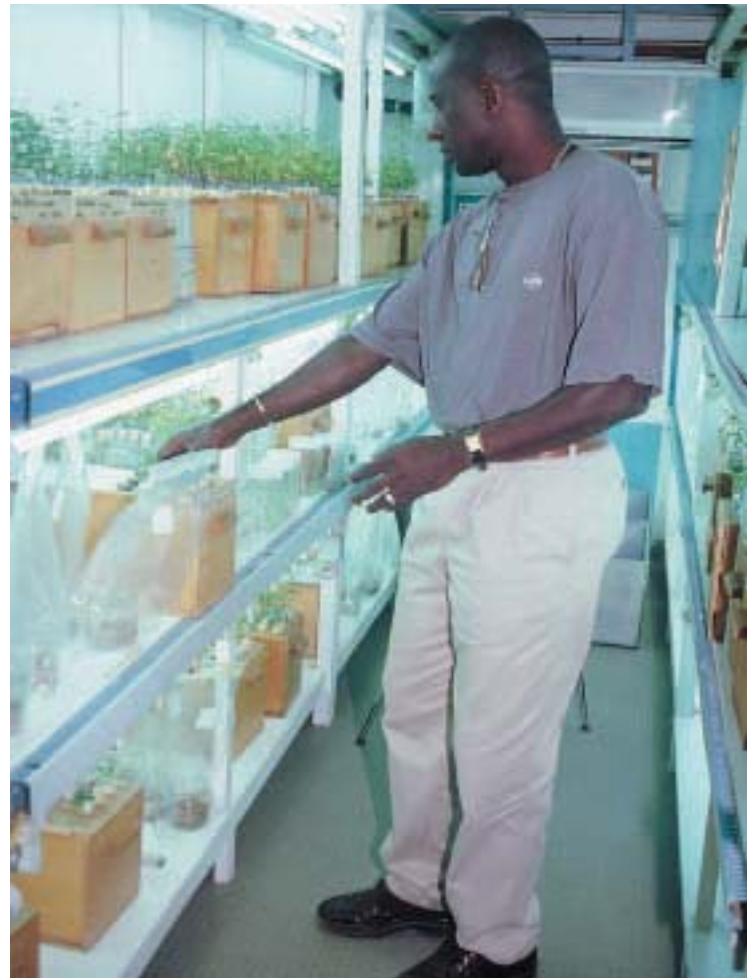
De manière plus générale, ces efforts prennent la forme d'une présentation multilingue des Déclarations sur Internet, de l'organisation ou de la participation à des colloques, des conférences et autres réunions, et de la production de brochures et d'affiches. SHS vient, par exemple, de publier un dossier d'information sur le clonage humain en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)⁷.

Développement des capacités nationales et coopération internationale

SHS travaille à l'identification des problèmes éthiques qui se posent dans les différentes régions du globe pour tenter de définir et de mettre en œuvre des stratégies appropriées. Celles-ci devraient encourager la réflexion éthique aux niveaux régional et sous-régional, et renforcer les capacités nationales et la coopération internationale en matière de bioéthique. Pour que ces efforts soient récompensés, il est essentiel de tenir compte des traditions juridiques, culturelles et religieuses locales.

C'est pourquoi la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines propose la création de comités d'éthique indépendants, multidisciplinaires et pluralistes aux niveaux national, régional, local ou institutionnel. Le rôle de ces comités est de promouvoir l'échange d'idées et d'informations, de soutenir la prise de décision, de développer des instruments normatifs et de renforcer la coordination et les contacts entre experts et institutions (avec des bases de données par exemple). Ils confortent également l'UNESCO dans son rôle de centre international d'information sur la bioéthique et d'organisme normatif qui promeut l'action au niveau local. Un manuel expliquant comment établir des comités d'éthique est en préparation.

⁷ Le dossier d'information sur le clonage humain consiste en une brochure présentant les aspects scientifique, éthique et juridique du clonage humain, la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme et le document sur la « Législation nationale concernant le clonage humain reproductif et thérapeutique ». Il est également disponible sur le web : www.unesco.org/shs/bioethics



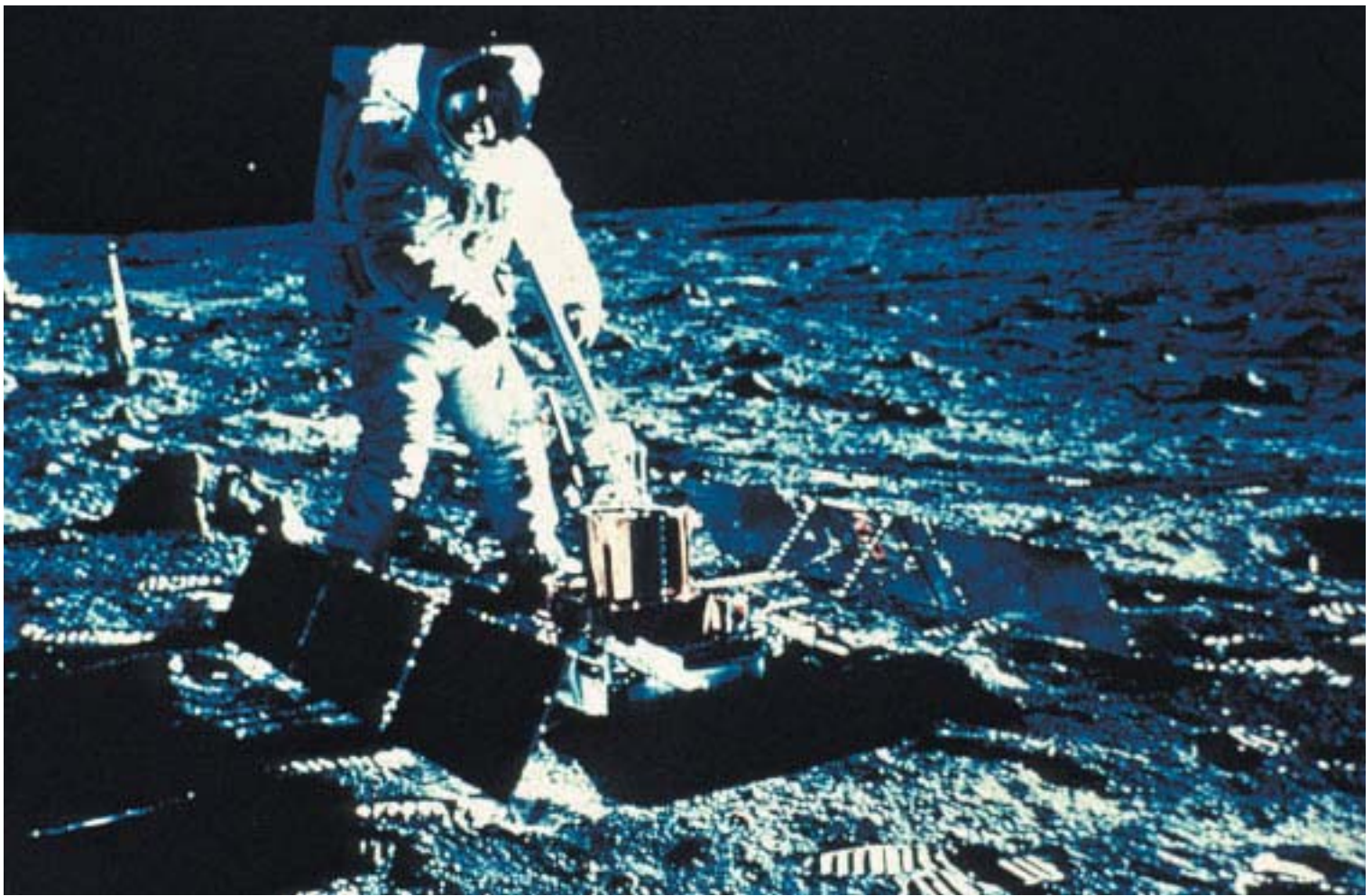
1	
2	4
3	

L'UNESCO prépare avec le Comité international de bioéthique (CIB) et le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) une déclaration sur les normes universelles

en bioéthique. Elle étudie également la possibilité d'élaborer un code de conduite pour les scientifiques.

1 Séquençage d'ADN au Génomscope à Évry, France.
2 Mesure de la transparence de l'air à Marrakech, Maroc.

3 Préparation d'échantillons de plasma dans un laboratoire à Chiang Mai, Thaïlande.
4 Nodulation in vitro de légumineuses en tubes à Dakar, Sénégal.



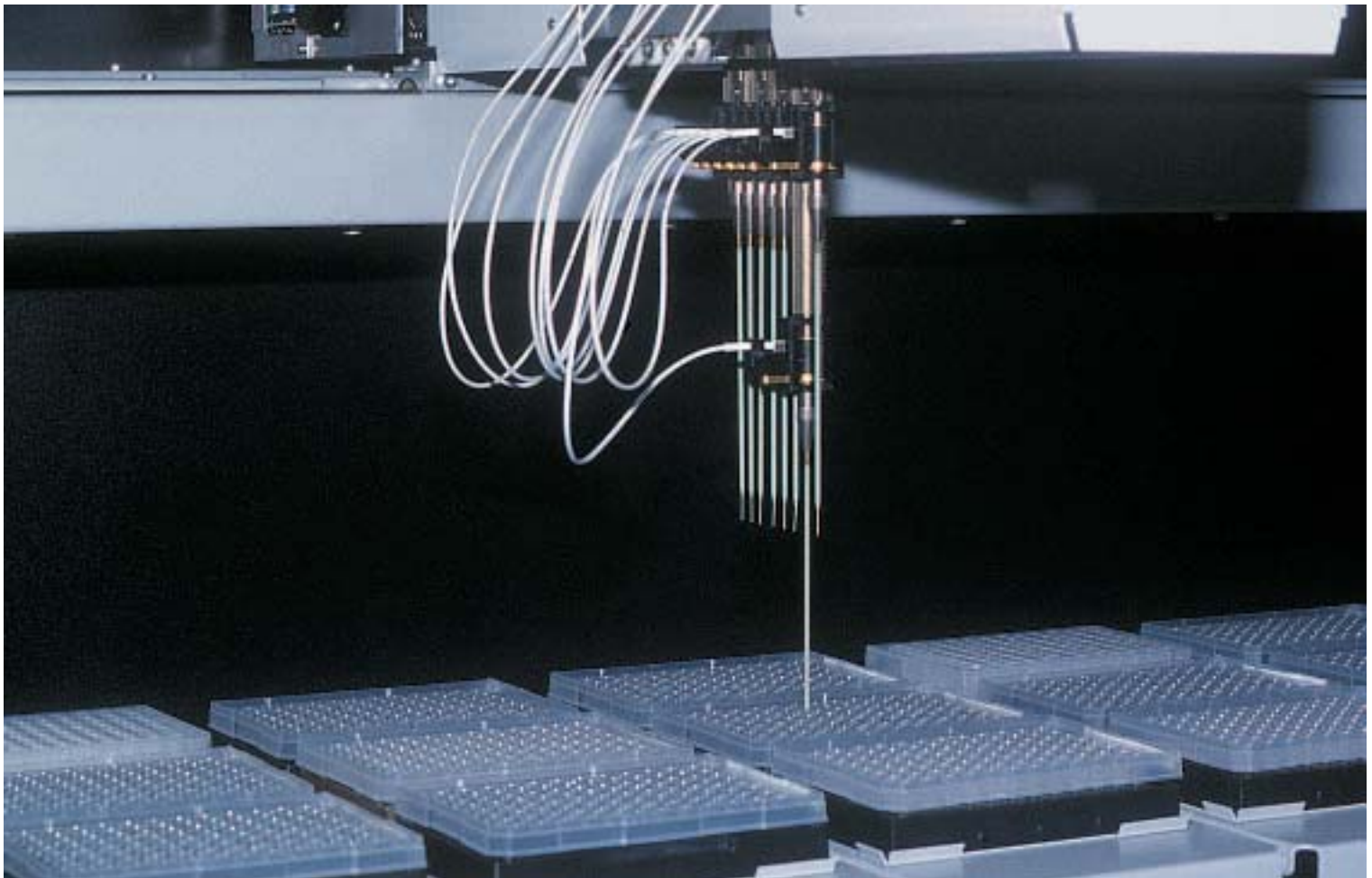
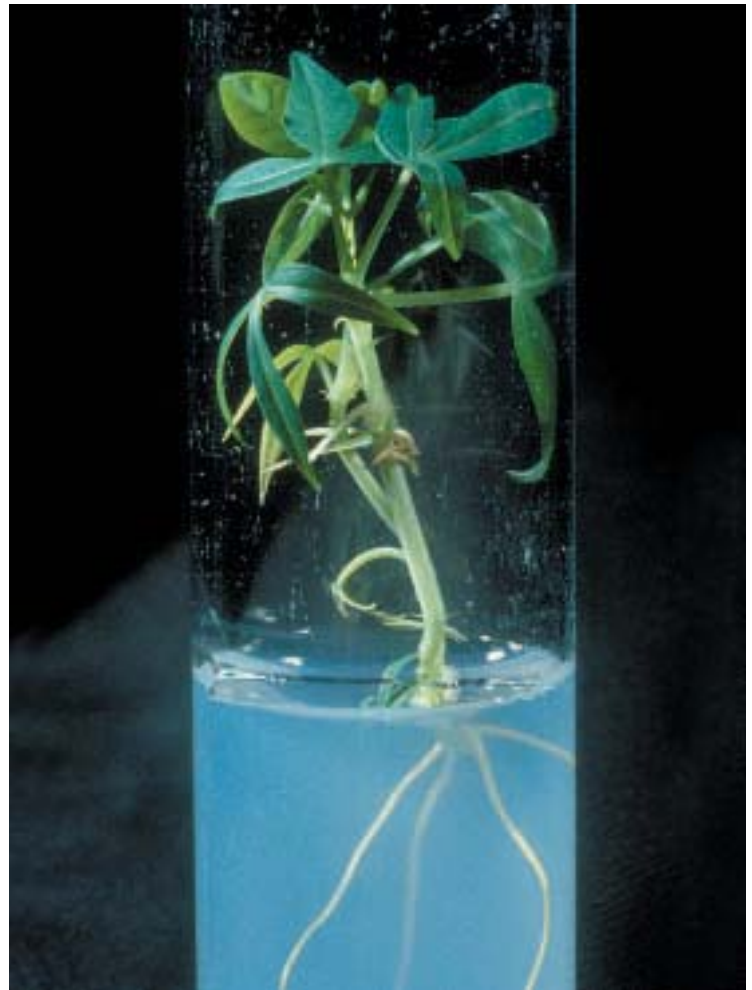
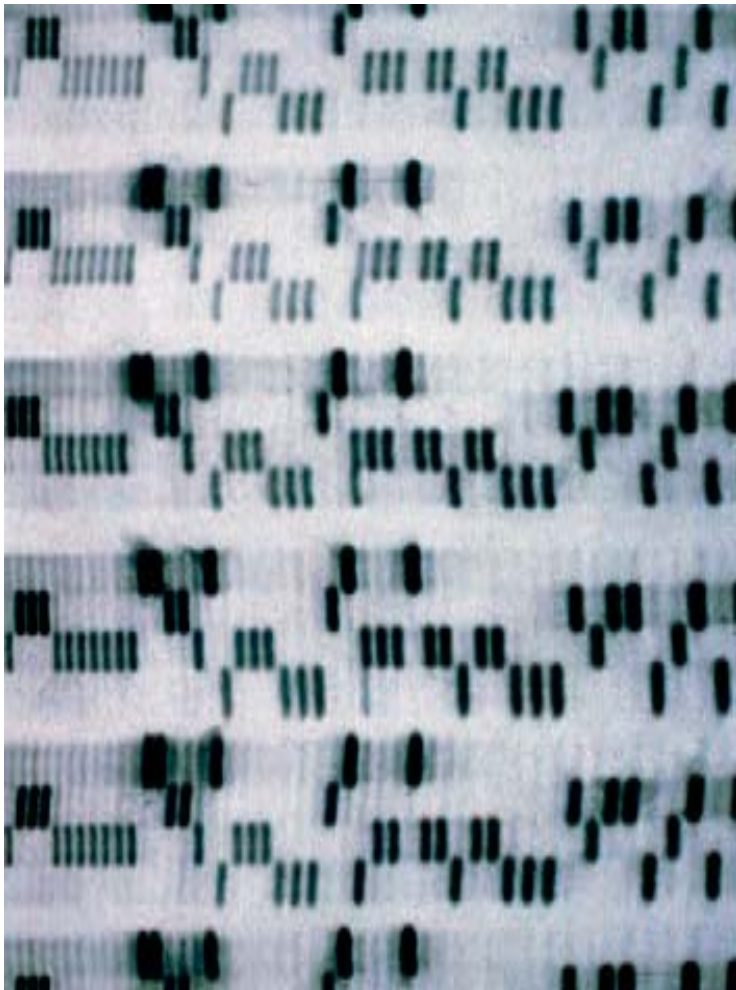
5
6

Dans le domaine de l'éthique, l'UNESCO concentre actuellement son travail sur la bioéthique,

l'éthique de l'environnement et l'éthique de l'espace extra-atmosphérique.

5 Un des 12 astronautes ayant marché sur la lune.

6 File d'attente devant un puits en Afrique.



7	8
9	

7 Séquençage d'ADN. La Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (UNESCO, 2003) fournit

un cadre éthique pour les États dans le développement de leur législation et réglementation en bioéthique.

8 Conservation in vitro d'une collection de génotypes de manioc.

9 Génoscope, laboratoire de recherche génétique à Évry, France.



10
11

10 Signature en 2003 de la Déclaration de Rio de Janeiro sur l'éthique des sciences et des technologies par Marua

del Rosário Guerra, Directrice de l'Institut colombien pour le développement des sciences et des technologies.

11 Intervenante lors du Forum de jeunes organisé à Paris par la COMEST et le Palais de la Découverte sur la relation entre la société et la science.

Objectif régional

SHS concentre actuellement ses efforts en matière de bioéthique sur deux régions : l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Europe centrale et orientale. Il envisage d'intervenir prochainement en Afrique et en Asie. À cet effet, le Secteur apporte un soutien important à la création de comités de bioéthique dans les pays qui le souhaitent. Il encourage également d'autres initiatives, comme la création de centres régionaux d'information et de documentation sur la bioéthique et l'organisation de réseaux et de réunions.

Initiatives sur le plan de la bioéthique en Europe centrale et orientale et en Amérique latine

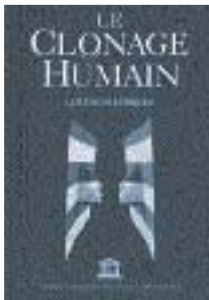
Europe centrale et orientale

Dans le prolongement de la Conférence internationale sur la bioéthique qui a été organisée en 2002 à Vilnius par les autorités nationales lituaniennes, en coopération avec l'UNESCO, un centre régional d'information et de documentation sur la bioéthique a été créé à l'Université de Vilnius. Le centre fonctionnera essentiellement avec des fonds décentralisés et servira avant tout les pays d'Europe centrale et orientale. D'autres organisations régionales, comme l'Union européenne, et d'autres centres de documentation seront associés à ses projets. Ce sera le point de départ pour la promotion et le développement d'un réseau d'experts en bioéthique dans la région.

Amérique latine

Un autre projet du réseau régional de bioéthique a démarré lors d'une réunion à Cancún (Mexique) en 2003. Il a été lancé par le Bureau local de l'UNESCO en coopération avec l'Université des Nations Unies, la Commission nationale mexicaine de bioéthique et le Réseau latino-américain de génétique humaine. Il a pour objet de développer les moyens d'échange d'informations et de renforcer la recherche sur les problèmes spécifiques à la région, comme le droit à la santé, l'éthique de la recherche sur les catégories défavorisées de la population, l'accès à l'information, l'élaboration d'instruments juridiques et l'enseignement de la bioéthique.

C'est également en 2003 que s'est tenu le second séminaire interparlementaire de bioéthique à la Chambre des Représentants de l'Uruguay. Organisé conjointement par la Chambre des Représentants et l'UNESCO, l'événement a rassemblé les membres des Parlements argentin, chilien et uruguayen, ainsi que les membres de la Commission de santé publique de l'Uruguay, des magistrats, des scientifiques, des chercheurs en sciences sociales et des spécialistes en bioéthique.



1



4

Quelques publications récentes

www.unesco.org/shs/publications



2



5

La bioéthique : un enjeu international

Actes de la table ronde des ministres de la science, Paris, 22-23 octobre 2001, 98 p., Paris, UNESCO, SHS/BIO-MINSC/03/1, 2003. Disponible également en anglais.

L'éthique des sciences et des technologies

Avicenne et l'éthique des sciences et des technologies aujourd'hui

34 p., SHS.2004/WS/9, 2004.



3



6

1 Le clonage humain : questions éthiques

20 p., Paris, UNESCO, 2004. Disponible également en anglais, arabe, chinois, espagnol, russe.

4 COMEST. L'enseignement de l'éthique : Rapport

Décembre 2003.
COMEST. The Teaching of Ethics : Report, December 2003 (multilingue), 64 p., Paris, UNESCO, SHS-2004/WS/08, 2004.

Colloque international AMADE-UNESCO sur bioéthique et droits de l'enfant / International Symposium AMADE-UNESCO on Bioethics and the Rights of the Child. Actes / Proceedings

176 p., Monaco, 28-30 avril/April 2000, Paris, UNESCO, HPE, 2001, (Multilingue).

COMEST. Troisième session, Rio de Janeiro, Brésil, 1-4 décembre 2003 : Actes

Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies, 192 p., SHS-2004/WS/4, 2004. Disponible également en anglais.

2 Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB), neuvième session : Actes, novembre 2002

vol. 1 et 2, 130 p., 102 p., Paris, UNESCO, 2003. Disponible également en anglais.

5 L'eau et la gouvernance : meilleures pratiques éthiques

Brelet, Claudine ; Selborne, John ; World Commission on the Ethics of Scientific Knowledge and Technology, 54 p., 2004. Disponible également en anglais.

Déclaration internationale sur les données génétiques humaines

17 p., Paris, UNESCO, 2004. Disponible également en anglais et espagnol.

La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme : des principes à la pratique

9 p., COMEST/UNESCO, Paris, 2000. Disponible également en anglais, espagnol et portugais.

Prix

www.unesco.org/shs/prix

6 Prix Avicenne d'éthique scientifique

3 Droits des femmes et bioéthique

Dennerstein, Lorraine (dir.), 238 p., Paris, UNESCO, ISBN: 92-3-203765-3, 2002. Disponible également en anglais.

Les droits de l'homme et la lutte contre le racisme et la discrimination

www.unesco.org/shs/humanrights/fr

Promouvoir et protéger les droits humains

La promotion des droits de l'homme et la lutte contre le racisme et la discrimination sont au cœur de la mission de l'UNESCO. L'article premier de l'Acte constitutif de l'UNESCO, adopté en 1945, stipule que l'Organisation « doit contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

L'objectif global de l'action que mène l'UNESCO dans le domaine des droits humains est de remplir cette mission. L'UNESCO a une responsabilité particulière en ce qui concerne certains droits étroitement liés à ses domaines de compétence, comme le droit à l'éducation, le droit à la liberté d'opinion et d'expression (y compris le droit de chercher, recevoir et diffuser l'information), le droit de participer à la vie culturelle et le droit de tirer parti des progrès scientifiques et de leurs applications. De plus, les activités de l'UNESCO pour la promotion des droits de l'homme respectent le principe de l'indivisibilité, l'interrelation et l'interdépendance de tous les droits de l'être humain – les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.



1	2
3	

Le 21 mars a été déclaré « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » par les Nations Unies en 1966.

1 Affiche pour la Journée 2003.
2 Jeunes rappeurs au Siège de l'UNESCO, Paris, pour célébrer la journée en 2003.

3 Atelier contre la discrimination et pour la tolérance, Paris 2002.



4	
5	6

4 Glenda Wildschutt (avec ses parents), membre de la Commission Vérité et Réconciliation de l'Afrique du Sud, 1999.

L'UNESCO a joué un rôle important dans la lutte contre l'apartheid.
5 Siphetele Ndlovu, 9 ans, auteur sud-africain de *Babiza's Story*

(L'histoire de Babiza) dans lequel il raconte sa vie et ses sentiments en tant qu'enfant d'une mère séropositive. (Projet MOST/HIVAN)

6 Jeunes argentines participant à *Growing Up in Cities*, un programme qui est basé sur les droits de l'enfant.



7	8
9	

7 Visuel pour le Forum mondial des droits de l'homme, organisé en 2004 par la Ville de Nantes (France), à l'initiative et avec le soutien de l'UNESCO.

8 Taslima Nasrin, écrivain et journaliste bangladaise, lauréate du Prix UNESCO / Mandanjeet Singh 2004.

9 Jeune Éthiopienne qui, avec d'autres jeunes, a illustré les Droits de l'Homme sur un mur de 100 mètres de long à Addis Abeba (Éthiopie).



10
11

10 Petites filles du projet « Flor del Campo », coopérative de tissage Maya (Comalapa, Guatemala).

Le projet est financé par le programme de l'UNESCO Éducation des enfants en détresse.

11 Des femmes attendent leur tour devant le nouveau moulin à grain construit grâce au projet pilote de l'UNESCO pour lutter

contre la pauvreté au Niger : « Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles ».

Une stratégie pour les droits humains

Au fil des ans, l'UNESCO a contribué de façon importante à la promotion et à la protection des droits de l'homme par l'action normative, la recherche et la diffusion du savoir. L'Organisation a pris une part active aux efforts d'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Elle a adopté plusieurs instruments sur les droits humains ou avec une forte dimension de ces droits, en particulier : • la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974); • la Recommandation concernant la participation et la contribution des masses populaires à la vie culturelle (1976); • la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001).

Pour donner un nouvel élan aux activités de l'UNESCO dans le domaine des droits humains et mieux promouvoir ces droits fondamentaux, SHS a coordonné l'élaboration d'une stratégie relative aux droits de l'homme. Après avoir été discutée avec les États membres, les Commissions nationales et d'autres partenaires de l'UNESCO, elle a été approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003. → www.unesco.org/shs/humanrights/fr

La stratégie considère les droits humains comme le pivot de l'action de l'Organisation et affirme que l'UNESCO cherche en priorité à intégrer une approche fondée sur les Droits de l'homme dans tous ses programmes et activités. Un aspect clé de la stratégie est le renforcement des partenariats existants et la création de nouvelles alliances avec des organisations intergouvernementales, des instituts universitaires, des organisations non gouvernementales et d'autres associations de la société civile. La lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination, y compris la discrimination à l'égard des femmes et la promotion de l'égalité entre les sexes, font l'objet d'une attention particulière.

Coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le renforcement de la coopération avec les organismes et programmes des Nations Unies est un aspect essentiel de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie relative aux droits de l'homme (voir ci-dessus). Le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello, aujourd'hui décédé, et le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, ont signé un mémorandum d'accord en 2003 afin de renforcer la coopération entre les deux Organisations. Selon ce mémorandum, cette initiative s'inscrit « dans le cadre du processus de réforme du système des Nations Unies lancé par le Secrétaire général des Nations Unies qui accorde, dans toutes les activités du système, une place centrale aux droits de l'homme ».

Le texte souligne notamment que « l'extrême pauvreté est une violation flagrante des droits de l'homme ainsi qu'un déni de la dignité humaine ». Ils ont convenu de se consulter régulièrement et de coopérer à la planification et la mise en œuvre d'activités relatives à des thèmes d'intérêt commun tels que l'élaboration de stratégies portant, entre autres, sur le droit à l'éducation « et à l'éducation aux droits de l'homme, sur les droits culturels et la diversité culturelle, sur la liberté d'expression, ainsi que sur l'accès à l'information, les libertés académiques, les droits des femmes et l'égalité entre les sexes, les droits humains et la bioéthique ». Ils ont aussi convenu de coopérer à la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO relative aux droits de l'homme et de la stratégie globale de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et ont mis l'accent sur le renforcement des liens entre la recherche et les politiques.

L'action de l'UNESCO dans le domaine des droits humains, telle qu'elle est définie dans la stratégie globale, répond à trois objectifs majeurs : • un rôle de laboratoire d'idées et de sensibilisation aux problèmes des droits humains ; • un rôle de catalyseur de l'action régionale, nationale et internationale en la matière ; • et une coopération accrue avec tous les acteurs et les réseaux en vue de promouvoir les droits humains. Cette activité est centrée sur la production et le partage de connaissances sur les droits humains (recherche), le renouvellement et le renforcement de l'engagement en faveur de l'éducation aux droits humains (sensibilisation), la prestation de services consultatifs et l'assistance technique aux États membres et autres partenaires (développement des capacités).

Production et partage des connaissances : l'importance de la recherche

SHS a une longue histoire concernant la recherche sur les droits humains. Aussi a-t-il publié de nombreux ouvrages, notamment les trois tomes du manuel sur les droits de l'homme à l'usage des universités (le dernier volume, paru en 2003, s'intitule Human Rights : International Protection, Monitoring, Enforcement [Droits de l'homme : Protection internationale, suivi et mise en application]). Dans les années à venir, SHS continuera de mettre l'accent sur la recherche sur les droits humains et de diffuser largement ses résultats.

Cette recherche sera axée sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur les obstacles majeurs à leur pleine jouissance. La priorité pour SHS sera d'expliquer le contenu et l'application de ces droits et de déterminer les obligations correspondantes des États, contribuant ainsi à l'introduction en justice de recours les concernant. Dans le même temps, la recherche sera axée sur l'élaboration d'un système d'indicateurs pour mesurer les progrès d'application de ces droits. Les indicateurs peuvent aider les responsables politiques aux niveaux international et national à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques relatives aux droits humains. Cette étude sera étroitement liée à la Coalition internationale des villes contre le racisme, qui est une initiative récente de SHS (voir page 26).

Dans ce contexte, SHS poursuit également des activités de recherche en vue d'analyser le concept de pauvreté, notamment d'extrême pauvreté en tant que violation des droits de l'homme (voir page 55).

Le souci majeur de SHS est d'orienter la recherche sur les droits humains vers les politiques sociales, de la rendre applicable et conforme aux priorités régionales. C'est ainsi que des réunions de consultation sont organisées afin d'établir le programme de recherche et de commencer à créer des réseaux régionaux de recherche. La participation active des différents partenaires, tels que les instituts nationaux, les centres de recherche et les Chaires UNESCO, est essentielle pour accentuer l'impact et l'effet de plaidoyer des travaux de recherche de l'UNESCO.

**De la recherche
à la formulation de politiques :**
le réseau de médiateurs
en Amérique latine

→ [www.unesco.org/shs/
ombudspersonsnetwork](http://www.unesco.org/shs/ombudspersonsnetwork)

L'une des régions sur laquelle se concentre SHS en 2004-2005 est l'Amérique latine. Au début de 2004, au cours d'une réunion de médiateurs des pays andins et d'Amérique centrale, SHS a lancé l'idée d'établir, en étroite coopération avec les Bureaux d'*ombudspersons* (médiateurs), un réseau de recherche sur la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels en Amérique latine. Le but de ce réseau est de renforcer la capacité des *ombudspersons* à promouvoir la justice sociale et à combattre toutes les formes de discrimination.

Ils ont approuvé l'idée et ont nommé depuis des personnes dans plusieurs de leurs bureaux pour mener des études dans leur pays respectif. Les pays membres du réseau sont : la Bolivie, la Colombie, Costa Rica, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, Panama, le Pérou et le Venezuela.

Les résultats de la recherche et les autres informations obtenues par le réseau serviront à établir une plate-forme d'action commune pour influencer la politique publique qui entrave la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels. Au niveau national, chaque *ombudsperson* élaborera une stratégie pour s'assurer que les droits seront mieux appliqués au profit des individus et des groupes les plus vulnérables. Les résultats seront utilisés dans des rapports régionaux et également diffusés sur Internet et dans une série de publications de SHS.

Initiatives régionales

SHS prend part à un certain nombre d'autres initiatives de partage de l'information sur les droits humains à l'échelon régional. Ainsi, sous la supervision du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, SHS a créé une base de données sur les droits de l'homme dans la région Asie-Pacifique. Son but est de faciliter l'accès à l'information de base et au matériel de référence sur les dispositions relatives aux droits de l'homme dans toutes les constitutions nationales des États membres de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique ; d'informer le public sur le statut de ratification des principaux instruments internationaux relatifs aux droits humains ; et de présenter les informations aux Commissions et Comités nationaux des droits de l'homme. La base de données contient aussi des éléments factuels sur les pays et une liste d'organisations de la société civile pour la défense des droits de l'homme en Asie et dans le Pacifique.

En Afrique australe, un site Web a été lancé en 2002 consacré à la recherche et à l'enseignement sur les droits de l'homme, la problématique homme-femme et la démocratie. Il documente et diffuse des informations provenant des 14 pays membres de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). L'hébergement du site est assuré par le Centre de documentation et des droits de l'homme de la Faculté de Droit de l'Université de Namibie en coopération avec le Bureau multipays de l'UNESCO à Windhoek et l'Unité régionale de l'UNESCO pour les Sciences sociales et humaines en Afrique auprès du Bureau de l'UNESCO à Dakar.

Action de sensibilisation

Afin de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs aux principaux enjeux que représentent la promotion et la protection des droits humains dans les différentes parties du globe, SHS a parrainé un Forum des droits de l'homme qui s'est tenu en mai 2004 à Nantes (France). L'événement a réuni des représentants des États membres de l'UNESCO, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des milieux universitaires et d'autres acteurs de la société civile, ainsi que d'éminentes personnalités et des spécialistes des droits de l'homme. → www.unesco.org/shs/prix

Forum des droits de l'homme

→ www.unesco.org/shs/humanrightsforum

Pour la première fois, toutes les catégories d'acteurs qui œuvrent à la promotion et à la défense des droits de l'homme se sont réunies sur un pied d'égalité au Forum mondial des droits de l'homme à Nantes (France) en mai 2004. L'objectif du Forum était de resserrer les liens entre la recherche et l'action dans le domaine des droits de l'homme et de stimuler un partenariat mondial des droits de l'homme. Durant le Forum, les débats ont porté sur trois thèmes : • les droits de l'homme et le terrorisme, • la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion, et • la pauvreté comme violation des droits de l'homme. Le Forum était placé sous le patronage de Jacques Chirac, Président de la République française. Il a été organisé par la Ville de Nantes et la Commission nationale française – en coopération avec l'UNESCO et sur son initiative – avec l'appui de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR) et du Bureau international du travail (BIT). Près d'un millier de personnes représentant chaque région du globe ont participé aux trois séances plénières et aux 15 ateliers.

SHS a publié au fil des ans de nombreux ouvrages qui donnent des informations sur les normes et les procédures pour la protection des droits fondamentaux, y compris la nouvelle édition de Droits de l'homme : *Questions et réponses*, (2004) et *A Guide to Human Rights*, (2003) (Guide des droits de l'homme). Outre la diffusion de connaissances sur ce thème, SHS fait connaître les bonnes pratiques et suit de près les progrès de l'éducation aux droits de l'homme. Le Prix UNESCO de l'éducation aux droits humains, qui a été créé en 1978 pour marquer le 30e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, salue les efforts des institutions, des organisations ou des individus qui ont apporté une contribution notable à l'éducation et à la promotion des droits humains. Il a aussi pour but d'encourager et de soutenir de nouvelles initiatives. Ce Prix – comportant une somme de 10 000 US\$ et une statuette signée de l'artiste japonaise Toshimi Ishii – est décerné tous les deux ans par le Directeur général de l'UNESCO qui sélectionne le lauréat sur la recommandation d'un jury international.

Développement des capacités

Un autre champ d'action important pour SHS est de développer la capacité des institutions (dans les milieux gouvernementaux, l'université, la société civile) et des individus à promouvoir et à protéger les droits humains. Ainsi, pour stimuler un système intégré de recherche et d'enseignement des droits humains aux niveaux national et régional, l'UNESCO a créé depuis 1992, en partenariat avec les instituts nationaux de recherche et les universités, 57 Chaires sur les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la tolérance. L'Organisation soutient et encourage la participation des Chaires aux efforts à l'échelon national en formant, par exemple, des professionnels des droits de l'homme (magistrats, responsables de l'application des lois, travailleurs sociaux, journalistes et autres). Sur le plan régional, les Chaires jouent un rôle actif (en contribuant, par exemple, aux programmes régionaux de recherche, d'éducation et de sensibilisation) en collaboration avec les instituts et réseaux nationaux et régionaux qui s'occupent plus particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels.

→ www.unesco.org/shs/chairs

D'autre part, SHS coopère étroitement avec d'autres agences des Nations Unies au développement des capacités concernant les droits humains. Le Secteur a tenu un atelier en collaboration avec l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme afin de mettre au point des matériels didactiques destinés aux professeurs d'université, aux jeunes chercheurs et aux étudiants. Les conclusions de l'atelier seront publiées, les thèmes abordés étant la discrimination dans l'éducation, la santé, le VIH/SIDA, l'esclavage contemporain, l'emploi, la migration, l'administration de la justice, les médias et l'inégalité entre les sexes.

Pour faciliter la formation, SHS a traduit du matériel sur les droits humains en kirghiz, en tadjik et en kazakh. Ce matériel est utilisé par les formateurs pour sensibiliser les jeunes aux droits humains de leurs pairs, de leurs communautés et de l'ensemble des populations d'Asie centrale. Après avoir reçu une formation, des équipes itinérantes de cinq à six jeunes de la région animent des discussions, organisent des jeux et analysent des situations réelles pour favoriser la réflexion et le débat sur la démocratie et les droits humains. Le premier stage de cinq jours a été organisé en juillet 2003 par le Bureau de l'UNESCO à Almaty pour des jeunes du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan.

Au Pakistan, un plan d'action national en faveur de l'éducation aux droits de l'homme a été mis au point par le Bureau de l'UNESCO à Islamabad en coopération avec le ministère de l'Éducation. Pour aider le Pakistan à mettre en œuvre ce plan d'action, le Bureau d'Islamabad a aidé à organiser quatre ateliers régionaux de formation par l'intermédiaire des Instituts provinciaux de formation des maîtres. Les participants à ces ateliers ont élaboré des stratégies permettant aux enseignants d'intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes d'étude et les manuels scolaires et définir le rôle que doivent jouer les institutions dans la mise en œuvre du plan d'action.



1	
2	4
3	5

1 Le Centre international des sciences de l'homme à Byblos (Liban), qui met en application la stratégie internationale de l'UNESCO pour la démocratie.

2 à 5 Un colloque sur la démocratie dans les sociétés post-conflit a été organisé au Centre en 2004. Plusieurs experts et personnalités éminentes y ont participé,

dont M. Boutros Boutros-Ghali, Président du Panel International sur la démocratie et le développement (photo 2, sur la droite, à côté du maire de Byblos).

Trois panels ont regroupé des experts de l'Afghanistan, de la République démocratique du Congo et de l'Iraq.



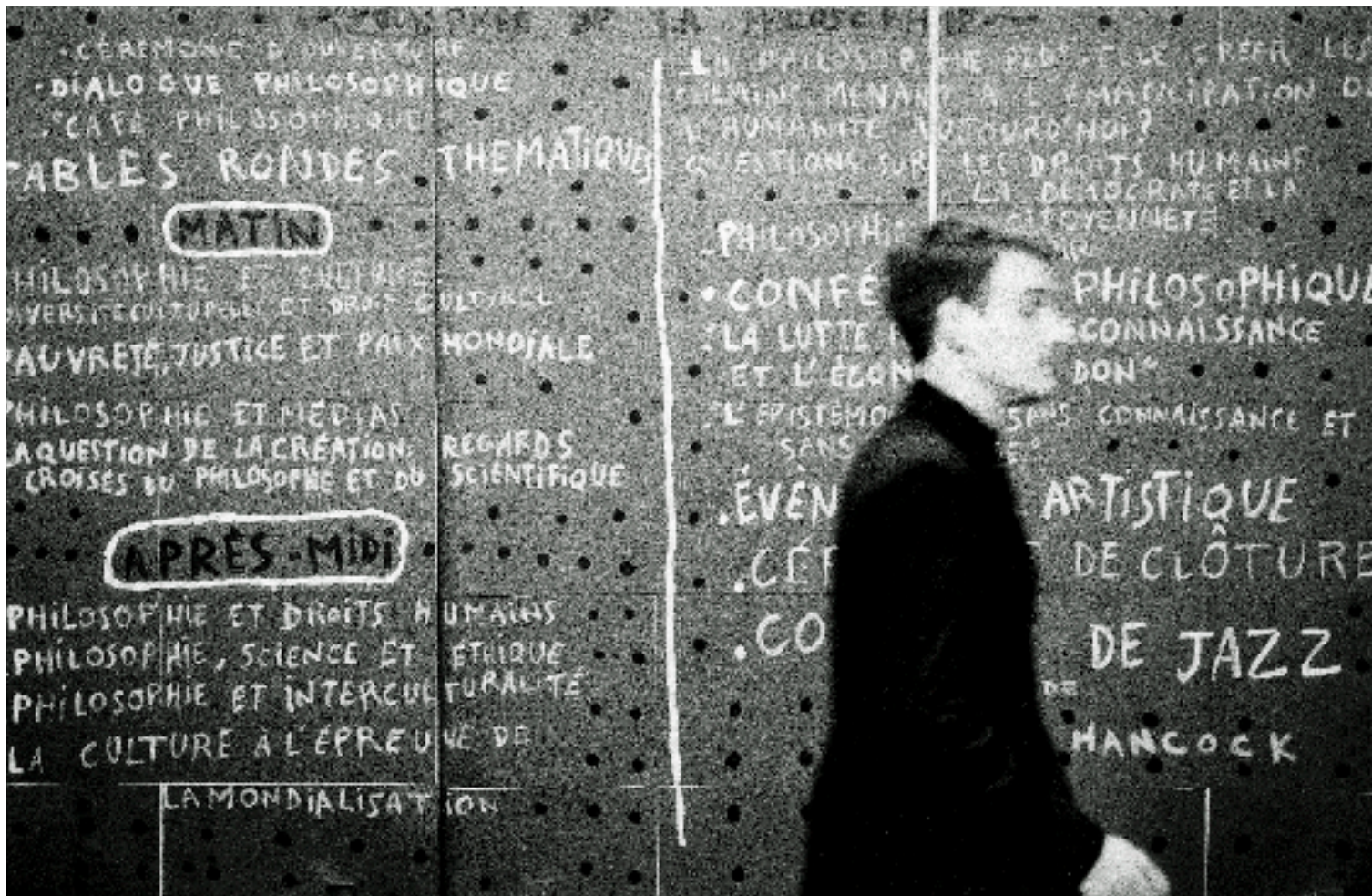
6	7
	8
9	11
10	12

En 2002, l'UNESCO a lancé la première Journée de la philosophie. Chaque année, plus de 70 pays célèbrent la journée en organisant des tables rondes, des débats, des concerts...

6 Concert organisé par l'université de Beijing.
7 « Ballons philosophiques » à l'université de Sun Yat-Sen, Guangzhou, Chine.

8 Café philosophique autour du thème « Valeurs des jeunes en Asie de l'est », université de Beijing.

9 à 12 En trois ans, plus de 6000 personnes ont participé aux tables rondes et autres activités des Journées organisées au Siège de l'UNESCO à Paris.

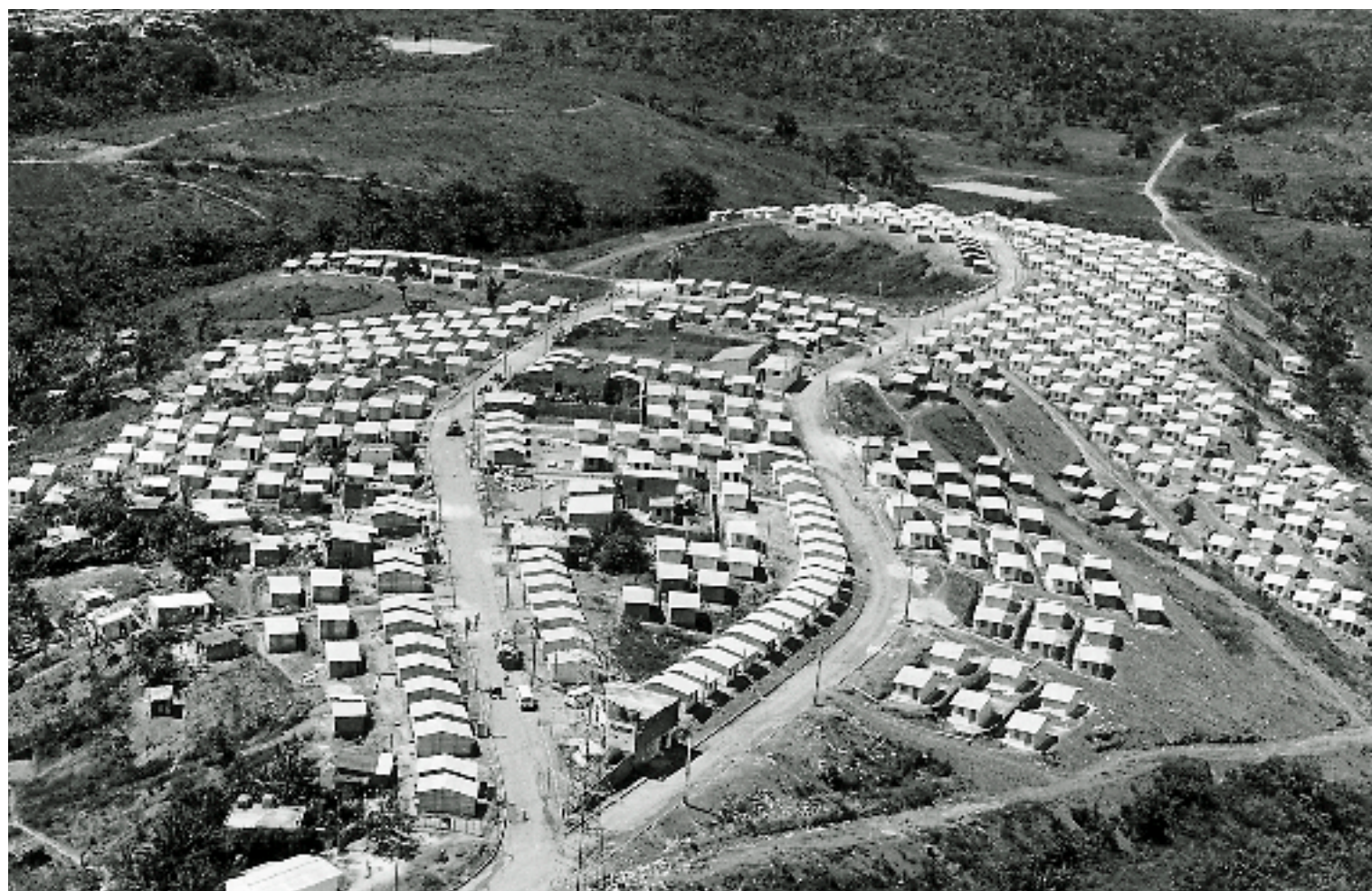


13	14
15	

13 Dee Dee Bridgewater lors du concert de jazz avec Herbie Hancock, Wayne Shorter et les Thelonious Monk Jazz Institute Musicians en 2003.

14 De nombreux artistes participent aux Journées de la philosophie à travers le monde. Ici, Frida Mouroum à Paris.

15 Tableau annonçant les événements de la Journée 2003 à l'UNESCO, Paris.



16

Depuis sa création, l'UNESCO défend les valeurs et les principes démocratiques et cherche à sensibiliser la société civile à ces idéaux.

17

16, 17 Un projet pilote participatif à Vila Verde dans la périphérie de Salvador (Bahia, Brésil) a initié les habitants à la citoyenneté et au concept de la démocratie.

Ici, séance de vote pour le choix du nom du quartier. Vila Verde est un quartier nouveau dans lequel ont été relogées 500 familles défavorisées.

Lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie

Le racisme est un fléau qui affecte toutes les sociétés, sans exception. C'est un facteur de conflit aux conséquences dramatiques et souvent incontrôlables. C'est ensemble et par une lutte sans relâche sur tous les fronts que nous pouvons combattre ces germes qui prennent naissance dans l'esprit des hommes, et qui s'épanouissent sur le terreau de la précarité économique, de l'exclusion sociale et du désespoir psychologique.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Depuis sa création, l'UNESCO maintient son engagement en faveur de la promotion des droits humains et de la lutte contre le racisme et la discrimination en mobilisant la communauté scientifique à réfuter le concept de « race ». C'est ainsi qu'une série de déclarations – dont la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux (1978) – a été proclamée pour aider combattre les préjugés raciaux.

L'UNESCO a orienté ses efforts vers la rédaction d'instruments internationaux exposant les normes, les principes, les concepts et les critères universels en faveur de la lutte contre le racisme et la discrimination. Ces divers instruments servent de cadre normatif afin de juguler les menaces qui pèsent sur la paix et la stabilité sociale.

Dans sa lutte contre le racisme et la discrimination, l'UNESCO a également développé plusieurs programmes et projets opérationnels. C'est ainsi qu'elle a lancé un programme spécial contre l'apartheid au nom des victimes du racisme institutionnel, reconnu dès 1966 par l'Organisation comme un « crime contre l'humanité ».

Le démantèlement du régime d'apartheid en Afrique du Sud est un événement historique dans lequel l'UNESCO a joué un rôle décisif. Depuis lors, il est devenu nécessaire pour l'UNESCO de définir une nouvelle série d'objectifs pour combattre le racisme et la discrimination. À la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 2001), qui fut une importante réunion pour la communauté internationale, une Déclaration et un Programme d'action ont été adoptés pour lutter contre le racisme dans le contexte de la mondialisation.

Instruments de l'UNESCO touchant au racisme, à la discrimination, à la xénophobie ou à l'intolérance

→ [www.unesco.org/shs/
contrediscrimination](http://www.unesco.org/shs/contrediscrimination)

- La Convention contre la discrimination dans le domaine de l'éducation (1960). Cette Convention a inauguré la définition la plus complète du terme « discrimination » qualifiée comme « toute distinction, exclusion, limitation ou préférence basée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance ».
- La Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974)
- La Recommandation concernant la participation et la contribution des masses populaires à la vie culturelle (1976)
- La Déclaration sur la race et les préjugés raciaux (1978)
- La Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre (1978)
- La Déclaration des principes sur la tolérance (1995)
- La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997)
- La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001)

Une nouvelle stratégie

Dans le prolongement de la Conférence de Durban, l'UNESCO a élaboré – et met actuellement en œuvre – la Stratégie globale de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003. La stratégie recommande d'agir de préférence dans les domaines où l'UNESCO peut faire la différence (notamment l'éducation et la recherche), en contribuant à formuler des politiques publiques anti-discriminatoires, en tenant compte des spécificités et des priorités régionales et en lançant des mesures novatrices sur le terrain.

La stratégie s'articule autour des huit recommandations faites à l'UNESCO dans le Programme d'action de Durban. Elle se fonde sur les résultats d'une série de consultations régionales organisées par l'UNESCO en 2002-2003 – occasionnellement en partenariat avec l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme – ainsi que sur les conclusions de plusieurs études thématiques menées durant la même période pour mieux comprendre les différentes causes et formes de discrimination. → www.unesco.org/shs/contrediscrimination

L'action de SHS contre le racisme et la discrimination prend ainsi en compte les particularités de chaque région de manière à y répondre plus efficacement. Cette action est menée en étroite coopération avec les autres Secteurs de l'UNESCO, les Commissions nationales, les autres institutions du système des Nations Unies, les pouvoirs publics, les institutions nationales et régionales, et la société civile.

Activités

Selon la stratégie globale, la lutte que mène SHS contre le racisme et la discrimination pour la période 2004-2005 est centrée sur le développement de la recherche, la création de nouveaux partenariats et réseaux, et la promotion de la tolérance, notamment chez les jeunes.

SHS essaie d'identifier les obstacles qui s'opposent au plein exercice des droits de l'homme : l'impact du nationalisme, l'intolérance religieuse, la discrimination à l'égard des minorités et les formes de discrimination qui sont liées aux progrès scientifiques ou à la maladie, comme le VIH/SIDA.

SHS est en train de développer des indicateurs pour les villes, qui vont servir à évaluer les cas de discrimination et à mesurer les progrès accomplis dans la lutte contre ce fléau.

Les indicateurs seront aussi un moyen de mesurer la cohésion sociale et l'intégration dans la société des populations et des groupes qui sont victimes du racisme, de la discrimination, de la xénophobie et de l'intolérance.

De plus, SHS poursuit la formation de nouveaux partenariats, notamment avec les autorités municipales. Ainsi, il est en train de créer une Coalition internationale des villes unies contre le racisme et l'exclusion en vue d'élaborer des politiques de lutte contre le racisme et la discrimination aux niveaux local et municipal.

La Coalition internationale des villes contre le racisme

→ www.unesco.org/shs/villescontreracisme

Cette initiative lancée par SHS en mars 2004, est destinée à créer un réseau des villes qui souhaitent améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance.

La Coalition espère soutenir les villes dans cet effort en les aidant à :

- former un front commun dans la lutte contre le racisme et la discrimination ;
- partager des expériences et des savoir-faire dans ce domaine au niveau municipal et créer des synergies ;
- lancer des initiatives qui renforcent l'action et le travail en réseau et mobilisent les partenaires aux niveaux local, régional et international, à savoir les universités, les ONG, les associations de défense des droits de l'homme, les artistes, les organisations sportives et les entreprises privées ;
- établir des indicateurs sur le racisme qui permettront d'évaluer l'impact des politiques municipales anti-discriminatoires.

Dans un premier temps, une Ville chef de file est choisie dans chaque grande région : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord,

l'Asie-Pacifique et l'Europe. La sélection se fait selon l'expérience et l'engagement de cette ville dans la lutte contre le racisme et la discrimination. C'est ainsi que Nuremberg a accepté d'être la Ville chef de file pour l'Europe et a tenu sa première grande réunion en 2004. Les consultations avec d'autres municipalités et partenaires de la société civile aboutiront à la définition d'une Charte éthique et politique reposant sur les valeurs des droits de l'homme, et à l'adoption d'un Plan d'action.

Mobiliser les jeunes

Un autre axe d'action important consiste à accroître la mobilisation des jeunes dans la lutte contre le racisme et la discrimination. SHS collabore étroitement avec les mouvements de jeunesse pour les impliquer davantage dans cet effort en les incitant, par exemple, à participer à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars). Un autre exemple est celui du projet de réduction des stigmates et de la discrimination contre les porteurs du VIH/SIDA, qui apprend aux jeunes à éduquer leurs semblables afin de combattre la discrimination liée au VIH/SIDA. Ce projet a déjà permis d'organiser des ateliers en Afrique et au Moyen-Orient et de produire des kits de formation⁸.

Les enfants en détresse

SHS gère aussi le projet extrabudgétaire « Programme pour l'éducation des enfants en détresse ». Entre 1992 et 2004, il a collecté 26 millions de dollars US pour financer 225 projets dans 80 pays. Ces projets aident les enfants et les jeunes défavorisés, souvent victimes de discrimination, à retrouver leur dignité et à mieux s'intégrer dans la société.

Une journée pour la tolérance

De façon plus générale, au titre de son effort de promotion de la tolérance, l'UNESCO a instauré la Journée internationale de la Tolérance (16 novembre). Ce jour-là, l'Organisation confère le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. Décerné tous les deux ans et doté de 100 000 US \$, ce prix récompense les accomplissements les plus remarquables dans la lutte contre l'intolérance et l'exclusion.

→ www.unesco.org/shs/toleranceprize

Égalité entre les sexes et développement

L'UNESCO a toujours cherché à améliorer le statut et le rôle des femmes dans la société. Pour mieux comprendre pourquoi les jeunes filles et les femmes dans bien des régions du globe sont encore victimes de la discrimination aujourd'hui, SHS poursuit la recherche sur les institutions sociales, les pratiques culturelles et les cadres juridiques qui entravent l'application de la Convention de 1981 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Des études et des projets ont été consacrés aux moyens éducatifs offerts aux jeunes filles et aux femmes, et ont examiné l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'égard des femmes. L'UNESCO s'efforce aussi d'atteindre les objectifs stipulés dans la Plate-forme d'action de Beijing (1995) et l'Objectif de développement du Millénaire sur la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (2000).

Le programme de SHS sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes se caractérise par un engagement fort et systématique en faveur de l'élimination de toutes les formes de discrimination, notamment par l'éducation des femmes et des filles, et la participation des femmes aux transformations sociales grâce à leur rôle dans le processus démocratique et la construction de la paix.

⁸ Ces kits existent en quatre langues : anglais, espagnol, français et russe. Ils sont également disponibles sur le web : www.unesco.org/aids

Étudier les priorités régionales et promouvoir des réformes de politiques

Il organise des consultations avec les partenaires et les acteurs concernés pour définir les priorités d'action régionales servant à promouvoir les droits des femmes, l'égalité entre les sexes, le renforcement des capacités et le développement. Dans toutes les régions, l'accent est mis sur la recherche, le travail en réseau, la défense des intérêts et le partage des connaissances. Une importance particulière est accordée à la recherche portant sur les liens entre les questions socioéconomiques et les droits des femmes, entre les droits des femmes et les structures sociales, et entre la démocratie et l'égalité entre les sexes.

Ces efforts ont pour but d'utiliser la recherche et l'analyse comme moyens de promotion des réformes des politiques publiques. Ces savoirs sont également diffusés par le biais des réseaux qui soutiennent l'action en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes et du respect des droits des femmes. C'est pourquoi la coopération et le travail en réseau avec les Chaires UNESCO, les programmes d'étude sur la condition féminine, les institutions du système des Nations Unies et les organisations de la société civile sont indispensables.

Dans les années à venir, SHS s'attachera à • promouvoir des politiques d'action en faveur des femmes sur le plan judiciaire en Amérique latine, • soutenir des centres d'étude des femmes dans les universités asiatiques, • créer un centre de recherche et de documentation sur les droits de la femme en Palestine, • mener des recherches sur les efforts des femmes dans la construction de la paix et leur participation politique en Afrique centrale, et • analyser le rôle des femmes dans l'ordre judiciaire et l'enseignement supérieur au Moyen-Orient.

Un centre d'information et de documentation pour les femmes palestiniennes

Au début de 2004, les représentantes de 16 associations féminines palestiniennes ont assisté à la réunion « Soutien des femmes palestiniennes à Tunis ». Le but de cette réunion était de réfléchir à la manière dont les sciences sociales et humaines peuvent aider à répondre aux besoins des femmes palestiniennes et à concevoir un plan d'action grâce auquel SHS pourrait contribuer à satisfaire ces besoins. Il a été décidé de créer un centre d'information spécialisé et indépendant qui serait chargé, entre autres, de collecter et de conserver les études et la documentation sur le statut et la condition des femmes palestiniennes, d'analyser et de diffuser l'information aux responsables politiques et aux partenaires concernés, de faciliter la formation, le travail en réseau et l'autonomisation des associations féminines. Le centre donnerait aussi des informations sur des thèmes tels que la participation politique et la prise de décision, les droits socioéconomiques, les politiques et la législation, la pauvreté et la violence à l'égard des femmes. Ce projet a été préparé en coopération avec le Centre de formation et de recherche pour les femmes arabes à Tunis et le Programme d'études du développement de l'Université de Bizerte. SHS a préparé et soumis une proposition de projet au ministère palestinien des Affaires et des Organisations féminines et a entrepris une étude de faisabilité avant de lancer une telle initiative.

Quelques publications récentes

www.unesco.org/shs/publications



1

Conflict Resolution : New Approaches and Methods
167 p., Peace and Conflict Issues, UNESCO Publishing, ISBN: 92-3-103640-8, 2000.



2

Human Rights in the Constitutions of UNESCO's Member States in the Asia and Pacific Region
Regional Unit for Social and Human Sciences in Asia and the Pacific (RUSHSAP), 420 p., UNESCO, Bangkok, ISBN : 92-9223-007-7, 2003.

Répertoire mondial des institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme. Sixième édition, dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme
World Directory of Human Rights Research and Training Institutions, Sixth Edition, The Tenth Anniversary of the World Conference on Human Rights, 371 p., UNESCO, SHS-2003/WS/31, 2003.



3

Le VIH/SIDA et les droits de l'homme : les jeunes se mobilisent, kit à l'intention des organisations de jeunesse
UNAIDS (68 p. dans un dossier), illus., 2001. Disponible également en anglais, en espagnol et en russe.

Égalité entre les sexes et développement



4

L'éducation pour une culture de la paix : la prise en compte du genre
Reardon, Betty A., 177 p., Paris, Éditions UNESCO ; La bibliothèque de l'enseignant, ISBN : 92-3-203811-0, 2003. Disponible également en anglais.

1 Les femmes et la paix en Afrique : études de cas sur les pratiques traditionnelles de résolution des conflits
139 p., Paris, UNESCO, SHS-2003/WS/38, 2003. Disponible également en anglais.



5

Les femmes s'organisent pour la paix et la non-violence en Afrique
Déclaration de Zanzibar : les femmes d'Afrique pour une culture de la paix. Agenda des femmes pour une culture de la paix en Afrique, 64 p., UNESCO, 2000. Disponible également en anglais.

Passeport pour l'égalité
Netherlands. Ministry for Development Cooperation; FAO; United Nations Centre for Human Settlements; ILO; United Nations. Division for the Advancement of Women; UNDP; UNFPA; UNHCR; UNIFEM; UNICEF, 48 p., 2001. Disponible également en anglais et en portugais.

2 Rôles masculins, masculinités et violence : perspectives d'une culture de paix
Breines, Ingeborg; Connell, Robert; Eide, Ingrid (dir.), 309 p., UNESCO, Cultures de paix, ISBN : 92-3-203745-9, 2004. Disponible également en anglais.

Women's / Gender Studies in Asia-Pacific
376 p., Bangkok, UNESCO, ISBN 92-9223-034-4, 2004.

Droits humains et développement

Droits de l'homme. Les principaux instruments internationaux. État au 31 mai 2004 / Human Rights. Major International Instruments; Status as at 31 May 2004/ Derechos humanos: los principales instrumentos internacionales, estado al 31 de Mayo 2004, Volodin, Vladimir, 37 p., Paris, SHS/HRS, UNESCO, SHS-2003/WS/33, 2004 (multilingue).

3 Droits de l'homme : questions et réponses
Levin, Leah, 157 p., Paris, UNESCO, ISBN, 1998. ISBN : 92-3-203261-9 Nouvelle édition disponible en anglais.

4 A Guide to Human Rights. Institutions, Standards, Procedures
Symonides, Janusz; Volodin, Vladimir (dir.), 627 p., Paris, UNESCO; Aldershot, Ashgate; ISBN: 92-3-103928-8, 2003.

Human Rights. Concept and Standards
Symonides, Janusz (dir.), 373 p., Paris, UNESCO; Aldershot, Ashgate; ISBN: 92-3-103589-4, 2000.

Human Rights. International Protection, Monitoring, Enforcement
Symonides, Janusz (dir.), 421 p., Paris, UNESCO; Aldershot, Ashgate, ISBN: 92-3-103883-4, 2003.

Human Rights. New Dimensions and Challenges
Symonides, Janusz (dir.), 318 p., Paris, UNESCO; Aldershot, Ashgate, ISBN: 92-3-103589-4, 1998.

Lutte contre le racisme et la discrimination

Genèse de la tolérance de Platon à Benjamin Constant
Anthologie de textes, Collection Les classiques de la tolérance, Denkova, Lidia, 239 p., Paris, UNESCO-HRS, SHS-2001/WS/8, 2001.

La traite et l'esclavage dans le monde lusophone ; La révolution française et l'esclavage ; Les débats aujourd'hui
Les Anneaux de la mémoire de Nantes (France); Les Anneaux de la mémoire de Dakar; Centre national du livre (France), 420 p., cartes, ISBN: 92-3-203833-1, 2001.

L'UNESCO contre le racisme. Conférence mondiale contre le racisme
La discrimination raciale, la xénophobie, et l'intolérance qui y est associée, Durban, Afrique du Sud, 31 août-7 septembre 2001, 56 p., Paris, UNESCO, 2001. Disponible également en anglais.

5 United to Combat Racism. Selected Articles and Standard-Setting Instruments
624 p., Paris, UNESCO; OHCHR, SHS-2001/WS/11, 2001.

CD-Rom

Human Rights Instruments in Asia and the Pacific
Regional Unit for Social and Human Sciences in Asia and the Pacific (RUSHSAP), UNESCO, Bangkok, 2003.

Prix www.unesco.org/shs/prix

6 Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme

7 Prix UNESCO Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence



6



7

Prospective, philosophie, sciences humaines, sécurité humaine, paix et réconciliation

www.unesco.org/shs/prospective

www.unesco.org/shs/philosophy/fr

www.unesco.org/shs/humansecurity/fr

Réfléchir et agir pour le présent et le futur

L'une des cinq fonctions principales de l'UNESCO est d'être un laboratoire d'idées. Cela consiste à faire des études prospectives et à anticiper les enjeux du futur. Selon la stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2002-2007, l'UNESCO doit «jouer un rôle clé pour ce qui est d'anticiper et de définir, à la lumière des principes éthiques qu'elle défend, les problèmes les plus importants qui se profilent dans ses domaines de compétence, et pour identifier des stratégies et des politiques appropriées pour y faire face. L'Organisation s'attachera donc à poursuivre et à valoriser sa mission de veille intellectuelle, stratégique et éthique, à mieux anticiper les tendances prévisibles et les défis émergents dans les domaines de compétence de l'UNESCO».

L'aptitude de l'UNESCO à travailler pour les générations futures et à mener une action durable et efficace dépendra de plus en plus de la réflexion prospective, de la pensée stratégique orientée vers l'action, de la décision et de la prévention. Toutefois, prospective ne veut pas dire prédiction. La prospective questionne les présentes décisions face à leurs conséquences éventuelles et examine les politiques à moyen et à long terme.

Prospective : forum et laboratoire d'idées

SHS s'efforce ainsi de mettre au point des outils pour mieux comprendre le monde contemporain et définir les futures tendances et leurs répercussions. Il formule des perspectives et des points de vue sur les orientations que prennent les sociétés et sur l'évolution des mentalités. SHS organise, par exemple, des forums comme les « Entretiens du XXI^e siècle » et les « Dialogues du XXI^e siècle », qui se tiennent au Siège de l'UNESCO à Paris et dans différentes régions du monde. Ces rencontres mettent en présence d'éminents scientifiques, des philosophes, des chercheurs et des artistes de cultures très diverses, pour aborder les questions fondamentales qui façonnent les sociétés contemporaines et réfléchir à des points clés concernant l'avenir.

Durant les « Entretiens du XXI^e siècle », qui sont ouverts au public, trois ou quatre personnalités éminentes représentant des points de vue, des cultures et des milieux différents, discutent de questions cruciales pour notre avenir, comme l'éducation pour tous, l'eau ou le clonage humain. Les « Dialogues » développent les échanges des « Entretiens » sur un ou deux jours.

Les 26 séances du cycle d'Entretiens et les trois séances de Dialogues tenues jusqu'à présent ont rassemblé au moins une centaine de penseurs de renom en science et dans d'autres disciplines, qui sont venus de toutes les régions du monde pour alimenter les débats sur la prospective en attirant des centaines de personnes. Les contributions aux Entretiens et aux « Dialogues du XXI^e siècle » sont recueillies dans deux publications – *Les clés du XXI^e siècle*⁹ et *Où vont les valeurs ?*¹⁰.

L'action de SHS en matière de prospective a également favorisé la création de partenariats qui ont permis à des forums de réflexion prospective d'avoir lieu ailleurs, comme le Forum du XXI^e siècle à l'Exposition universelle (Expo 2000) de Hanovre et la réunion de l'Agenda du « Millennium Round » à Rio de Janeiro (Brésil).

Le futur au présent

→ www.unesco.org/shs/prospective

La prospective est une discipline de la prévoyance. S'intéressant aux futurs possibles, ou « futuribles », elle interroge les décisions présentes au regard de leurs conséquences potentielles. Elle est gestion de l'imprévisible dans un futur avant tout marqué par l'incertitude.

Dans cette optique, la prospective doit éclairer l'action, les politiques à moyen et long terme, par le biais d'une expertise « en amont ». Cette expertise doit être résolument transdisciplinaire puisque les problèmes – et donc leurs solutions – sont de moins en moins réductibles à une aire de spécialisation donnée. Le XXI^e siècle sera un siècle de « passeurs », de connexions et de mises en réseaux incessantes : cette révolution des savoirs relativise les barrières entre les divers domaines de compétence de l'UNESCO, et réunit en une seule chaîne la connaissance et la culture. Nehru disait que notre organisation est la conscience du système des Nations Unies. Le programme de prospective doit contribuer à entretenir son ouverture et sa disponibilité aux questions nouvelles qui seront les enjeux de demain.

⁹ Cette publication est également disponible en arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.

www.unesco.org/publications

¹⁰ Cette publication est également disponible en anglais (*The Future of values*).

www.unesco.org/publications

Action et sensibilisation : le Rapport mondial

Depuis de nombreuses années l'UNESCO publie des rapports dans ses différents domaines de compétence, en analysant les tendances et en faisant le point sur ce qui doit – et peut – être fait. L'Organisation prend maintenant l'initiative de publier le *Rapport mondial de l'UNESCO*. Ce rapport prospectif interdisciplinaire sera consacré tous les deux ans à un nouveau thème jugé essentiel pour l'avenir. Il traite de sujets prioritaires pour l'UNESCO et fait ainsi partie intégrante de l'action menée par l'Organisation dans le domaine de la réflexion prospective. Le but du *Rapport mondial* est de renforcer les capacités de veille intellectuelle, stratégique et éthique de la communauté internationale et des sociétés, et de présenter des visions de l'avenir faisant autorité et pouvant servir d'outil pour faire progresser l'action aux niveaux mondial, régional et national.

Destiné à un lectorat diversifié – le grand public, les décideurs et les hauts responsables nationaux et internationaux, les communautés scientifique et intellectuelle, la société civile, le secteur privé et les médias – le *Rapport mondial* adopte une approche interculturelle et interdisciplinaire, grâce à la contribution d'une trentaine d'experts à travers le monde. SHS est chargé de préparer le premier *Rapport mondial* qui doit paraître en 2005. Il sera axé sur la construction des sociétés du savoir, tandis que le second *Rapport mondial* sera consacré au futur de la diversité culturelle.

SHS cherche en permanence à sensibiliser le public et les décideurs aux grands défis du futur et à l'importance de la prospective. Il le fait notamment en soumettant des articles à la presse et aux revues spécialisées dans les différentes régions du monde, et par la voie des programmes de radio et de télévision. SHS a diffusé jusqu'à présent des articles qui transmettent aux médias des messages clés sur l'avenir dans plus d'une centaine de pays.

Philosophie

De nombreuses personnes posent la question : pourquoi la philosophie à l'UNESCO ? Voici ma réponse : comment l'UNESCO, organisation intellectuelle et éthique du système des Nations Unies, pourrait-elle jouer son rôle sans encourager la réflexion philosophique en tant que base de la démocratie, des droits humains et d'une société plus juste ? En d'autres termes, comment bâtir autrement un socle véritable pour la coexistence pacifique ? C'est l'acte philosophique même, cet acte de réflexion, d'analyse et de remise en question – qu'il s'agisse de concepts tenus pour acquis, d'idées émoussées par le temps ou de paradigmes acceptés de longue date – que je souhaite appuyer et renforcer.

Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

L'UNESCO a toujours entretenu des liens étroits avec la philosophie et encouragé un questionnement critique qui permet de donner un sens à la vie et à l'action dans un contexte international en évolution¹¹. « C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » stipule le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO (1945).

Ces défenses, selon le Préambule, se construisent en établissant la « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ». Cela passe par la compréhension des concepts de justice, de liberté et de paix. La philosophie, notamment la morale, aborde ces notions.

L'UNESCO travaille à l'élaboration d'instruments permettant d'analyser et de comprendre ces principes fondamentaux, au renforcement des capacités pour une pensée et un jugement indépendants, et au développement des compétences indispensables à la compréhension et au questionnement du monde et de ses enjeux. Elle s'est fixé pour but de rendre les valeurs de sa philosophie morale et politique accessibles à tous et de favoriser le progrès des études philosophiques en général.

Avec le concours des penseurs et des chercheurs de toutes les régions, l'UNESCO entend soutenir les débats et les échanges entre les philosophes, les spécialistes en sciences humaines, les responsables politiques, la société civile et le public afin de rapprocher la pensée et l'action pour mieux les connecter.

¹¹ Voir aussi *La philosophie saisie par l'UNESCO, 2003*
www.unesco.org/shs/philosophie

Les objectifs de l'UNESCO en philosophie

→ www.unesco.org/shs/philosophy/fr

Pour mener à bien les travaux de l'UNESCO en philosophie, SHS cherche à :

- Encourager les études internationales de philosophie en soutenant, en stimulant et en coordonnant les activités des associations philosophiques, les universités et les éditeurs.
- Favoriser les rencontres et établir des contacts directs entre les philosophes, les étudiants et les enseignants des autres pays et avec le grand public.
- S'assurer que la philosophie soit impliquée dans le travail de définition des droits humains et autres concepts fondamentaux.
- Étudier l'état actuel de la civilisation et les incertitudes du monde moderne.

SHS se tourne régulièrement vers les médias généralistes des différentes parties du globe pour améliorer la visibilité de la philosophie et des sciences humaines auprès du grand public et des jeunes en particulier.

Le Secteur cherche aussi à renforcer la coopération internationale en philosophie, surtout entre les pays les moins avancés, par l'entremise du réseau international de l'UNESCO, du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et d'organisations non gouvernementales internationales et régionales.

Une ONG pour la philosophie et les sciences humaines

→ www.unesco.org/cipsh

Créé en 1949, le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) fut conçu comme l'intermédiaire entre, d'une part, l'UNESCO et, d'autre part, les sociétés savantes et les académies nationales. En tant qu'organisation non gouvernementale au sein de l'UNESCO, le CIPSH fédère des centaines de sociétés savantes dans le monde entier. Il coordonne les travaux et la recherche internationale menés par une multitude de centres et de réseaux d'experts dans le domaine de la philosophie, des sciences humaines et des disciplines connexes.

Le CIPSH publie la revue trimestrielle *Diogène* en anglais, en arabe et en français.

Apprendre à penser avec les autres

Pour 2004-2005, SHS accorde la priorité au développement et à la diffusion de la recherche pluridisciplinaire sur les nouvelles approches relatives aux interactions dans les différentes régions du monde.

Dialogues philosophiques

Lors du dernier Congrès mondial de la Philosophie (Istanbul, 2003), le plus grand rassemblement de philosophes au monde, SHS a lancé un nouveau projet intitulé : *Dialogues philosophiques interrégionaux*. Cette initiative vise à promouvoir la réflexion et le dialogue philosophiques entre les diverses régions du monde. Ceci favorisera une meilleure compréhension mutuelle des traditions universelles de pensée philosophique et encouragera les partenariats intellectuels à explorer les défis contemporains pour la recherche et les études philosophiques. En lançant ce projet, l'UNESCO entend également avoir la fonction de tribune d'échanges philosophiques et de coopération intellectuelle au sein de la communauté et entre les chercheurs des différentes régions. La première activité de ce projet est axée sur un dialogue philosophique entre l'Asie et le monde arabe.

Les Chemins de la pensée

Lancé en 1999, le projet de l'UNESCO « Chemins de la pensée » est un réseau international et interdisciplinaire qui sert de pont entre les différentes écoles de pensée et les systèmes de savoirs spécialisés. Il cherche à créer de nouveaux liens entre les spécialistes qui observent et réfléchissent sur le monde selon différents angles. Il le fait, par exemple, grâce à des publications – il a jusqu'à maintenant à son actif cinq publications en plusieurs langues

– ou des colloques internationaux. Grâce à des partenariats internationaux, régionaux et nationaux, plus de 150 chercheurs de quelque 40 pays dans chaque région géographique ont pris part aux colloques « Les horizons de la mémoire/La rencontre des rationalités » qui ont eu lieu ces deux dernières années à Rio de Janeiro (Brésil), à Porto Novo (Bénin) et au Caire (Égypte). Les colloques ont évoqué les différents aspects de la transformation globale et les dilemmes éthiques qu'ils font surgir. Les communications qui ont été présentées aux colloques sont publiées dans la Revue internationale des sciences de l'homme, *Diogène*.

Une journée consacrée à la philosophie

SHS a lancé en 2002 la Journée de la philosophie à l'UNESCO en invitant des philosophes de renom pour débattre de thèmes qui sont aussi au cœur de l'action de l'UNESCO. Célébrée chaque année le troisième jeudi de novembre, l'objectif principal de cette Journée est de mobiliser une très large audience autour des valeurs de la philosophie au sein de la communauté intellectuelle et du grand public, surtout auprès des jeunes, élèves et étudiants. Il est destiné à promouvoir la philosophie comme une discipline clé au sein des sciences humaines et un instrument privilégié de la réflexion et du débat sur la société, l'éthique, les sciences, la communication, la culture et l'éducation. Grâce à la Journée de la philosophie, SHS espère aussi encourager l'essor de l'enseignement de la philosophie, en particulier à travers la célébration de la Journée dans les écoles.

De nombreuses activités sont programmées à cette occasion au Siège de l'UNESCO et à travers le monde. Au cours des deux dernières années, la Journée de la philosophie a été célébrée dans plus de 70 pays à travers le monde.

Journée de la philosophie à l'UNESCO

→ www.unesco.org/philosophyday2004

La Journée de la philosophie 2003 à l'UNESCO a été l'occasion d'accueillir plus de trois mille personnes au Siège de l'Organisation, à Paris. Cent trente philosophes du monde entier ont participé aux tables rondes thématiques et autres événements centrés sur la multiplicité des chemins de la pensée philosophique, l'éthique et les valeurs, et sur des concepts aussi fondamentaux que la justice universelle, la réconciliation, le dialogue et autres. Cette Journée a également permis d'entamer un dialogue philosophique virtuel au moyen de vidéoconférences, en établissant un lien entre les philosophes de plusieurs pays sud-américains et européens.

La Journée de la philosophie a été célébrée de très différentes façons à travers le monde, avec des conférences, des débats, des réunions, des expositions d'ouvrages, des conférences et des ateliers destinés aux professeurs de philosophie. En Égypte, par exemple, la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO a organisé une série d'interviews radiophoniques et télévisées sur l'influence de la philosophie dans la vie quotidienne. L'Uruguay, l'Argentine et le Brésil ont proposé des vidéoconférences, tandis que l'Université de Beijing a organisé un café philosophique.

Chaires de philosophie UNESCO

Le réseau des Chaires universitaires de l'UNESCO contribue aussi à promouvoir la philosophie à travers le monde. L'objectif d'une Chaire UNESCO de philosophie est d'appliquer la rigueur de la pensée philosophique aux problèmes du monde contemporain et de rendre cette pensée accessible aux hommes et aux femmes comme un moyen essentiel de sensibilisation aux valeurs de la démocratie et de la culture de la paix.

SHS a créé jusqu'à présent des Chaires de philosophie¹² dans douze pays (représentant toutes les régions du monde). Les Chaires ont établi des réseaux de chercheurs, soutenu des publications et aidé à financer des études philosophiques, notamment dans les cas où la recherche indépendante était difficile à mener. Elles rassemblent des enseignants du supérieur, des chercheurs et des étudiants, et favorisent le partage des connaissances en matière de philosophie. Elles offrent aussi une tribune à la libre expression d'opinions divergentes, qui accepte le pluralisme des traditions et des écoles de pensée.

¹² Il y a un total de 16 Chaires UNESCO en philosophie dans les pays suivants: Argentine (5), Canada, Chile, Espagne, la Fédération Russe, France, République de la Corée, Roumanie, Tunisie, Turquie, Ukraine et Venezuela.
www.unesco.org/shs/chairs

Sécurité humaine et paix

Aujourd'hui, nous savons que la sécurité signifie bien plus que l'absence de conflit. Nous avons aussi une meilleure appréciation des sources de conflit non militaires. Nous savons que la paix durable exige une vision élargie qui englobe des domaines tels que l'éducation et la santé, la démocratie et les droits humains, la protection de l'environnement et la prolifération d'armes meurtrières. Nous savons que nous ne pouvons pas construire la paix sans réduire la pauvreté et que nous ne pouvons pas fonder la liberté sur l'injustice. Ces piliers de ce que nous entendons maintenant par la notion de sécurité humaine centrée sur l'individu sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies¹³

Le Rapport du PNUD sur le développement humain (1993) est le premier document à indiquer clairement que l'individu doit se placer au centre des affaires internationales :

« la notion de sécurité doit changer – de l'importance exclusive de la sécurité nationale à l'importance accrue de la sécurité des peuples, de la sécurité par les armes à la sécurité par le développement humain, de la sécurité territoriale à l'alimentation, l'emploi et la sécurité de l'environnement. » Le document recommande en même temps d'adopter une stratégie de résolution des conflits à plus long terme : « un développement économique plus rapide, une plus grande justice sociale et une participation plus active de la population... [pour] les nouveaux concepts de sécurité humaine. »

L'UNESCO veille à renforcer la sécurité humaine. Elle contribue, dans ses domaines de compétence, à la construction de la paix, au développement humain et durable et au respect des principes démocratiques. Elle encourage la recherche sur les nouvelles formes de violence et, en coopération avec son Centre international des sciences de l'homme à Byblos (Liban), la recherche comparative sur les relations entre la démocratie, le développement et la culture.

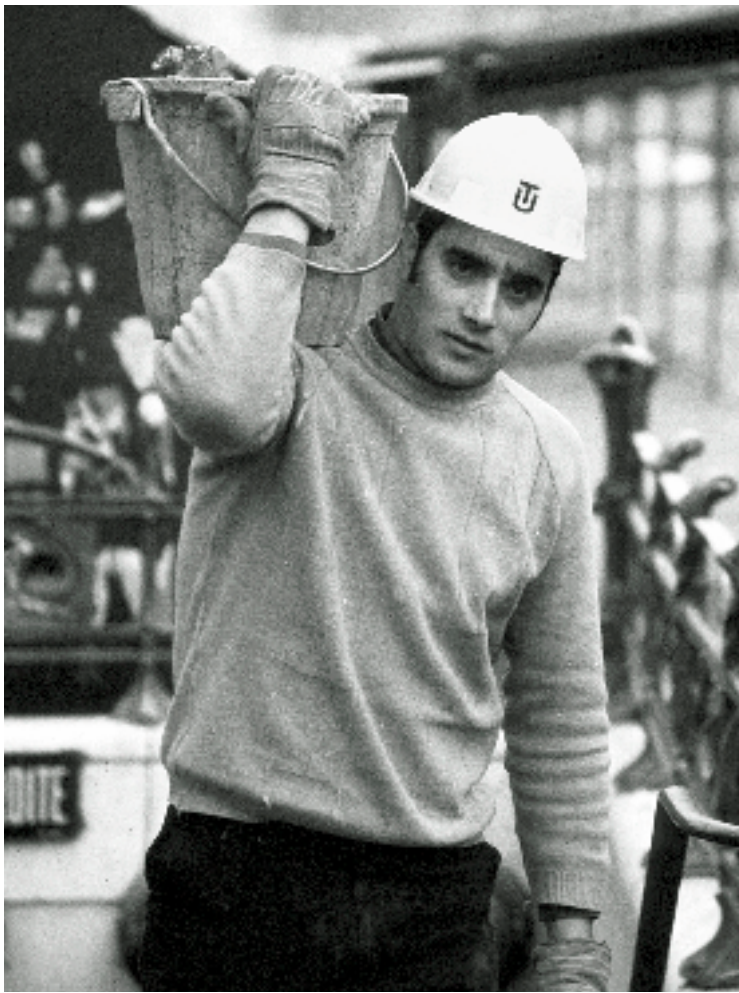
→ www.unesco.org/shs/humansecurity/fr

Des cadres régionaux et des consultations régionales pour renforcer la sécurité humaine...

En novembre 2000, plus de cent participants à la première Réunion internationale des Directeurs d'Instituts de formation et de recherche sur la paix se sont rassemblés à l'UNESCO pour débattre de questions sur le thème : « Quel plan d'action adopter pour la sécurité humaine au XXI^e siècle ? » À l'issue de cette rencontre, SHS a entamé une série de consultations régionales afin de définir les priorités en matière de sécurité humaine dans les différentes régions du globe. Dans ce contexte, SHS élabore des plans régionaux et des cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine en veillant avant tout à mieux articuler les initiatives locales pour prévenir les conflits à la source par le respect des droits humains et la mise en œuvre de politiques en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté. Les problèmes abordés incluent le règlement des conflits, l'insécurité économique, la pauvreté, les migrations régionales, les dépenses militaires, les droits de l'homme, la traite d'êtres humains et le trafic de la drogue. Parallèlement à cela, SHS mène des études sur l'impact des nouvelles formes de violence dans les pays frappés par des conflits internes de longue durée. Ces études seront publiées dans le cadre d'une série intitulée « Cahiers noirs sur la violence ».

En coopération avec les partenaires institutionnels, les cadres régionaux pour la promotion de la sécurité humaine dans les domaines de compétence de l'UNESCO sont en cours d'élaboration dans la région des États arabes et la région Asie-Pacifique. Les cadres régionaux et les plans d'action pour la promotion de la sécurité humaine déjà adoptés en Asie de l'Est et en Amérique latine et les Caraïbes, seront rendus opérationnels par des projets pilotes dans un certain nombre de pays dans ces deux régions. SHS aidera les États membres à suivre ces projets et à évaluer la pertinence des plans d'action.

¹³ Dans l'avant-propos de l'ouvrage de Rob McRae et Don Hubert (eds.), *Sécurité humaine et nouvelle diplomatie*, Montréal, Mc Gill – Queens University, University Press 2001, p. XIX.



1	2
3	

À travers son programme de travail sur la migration internationale, l'UNESCO cherche à promouvoir

le respect des droits des migrants et de contribuer à l'intégration des migrants dans la société.

1 Travailleur immigré en France.
2 Travailleurs immigrés au Royaume-Uni.

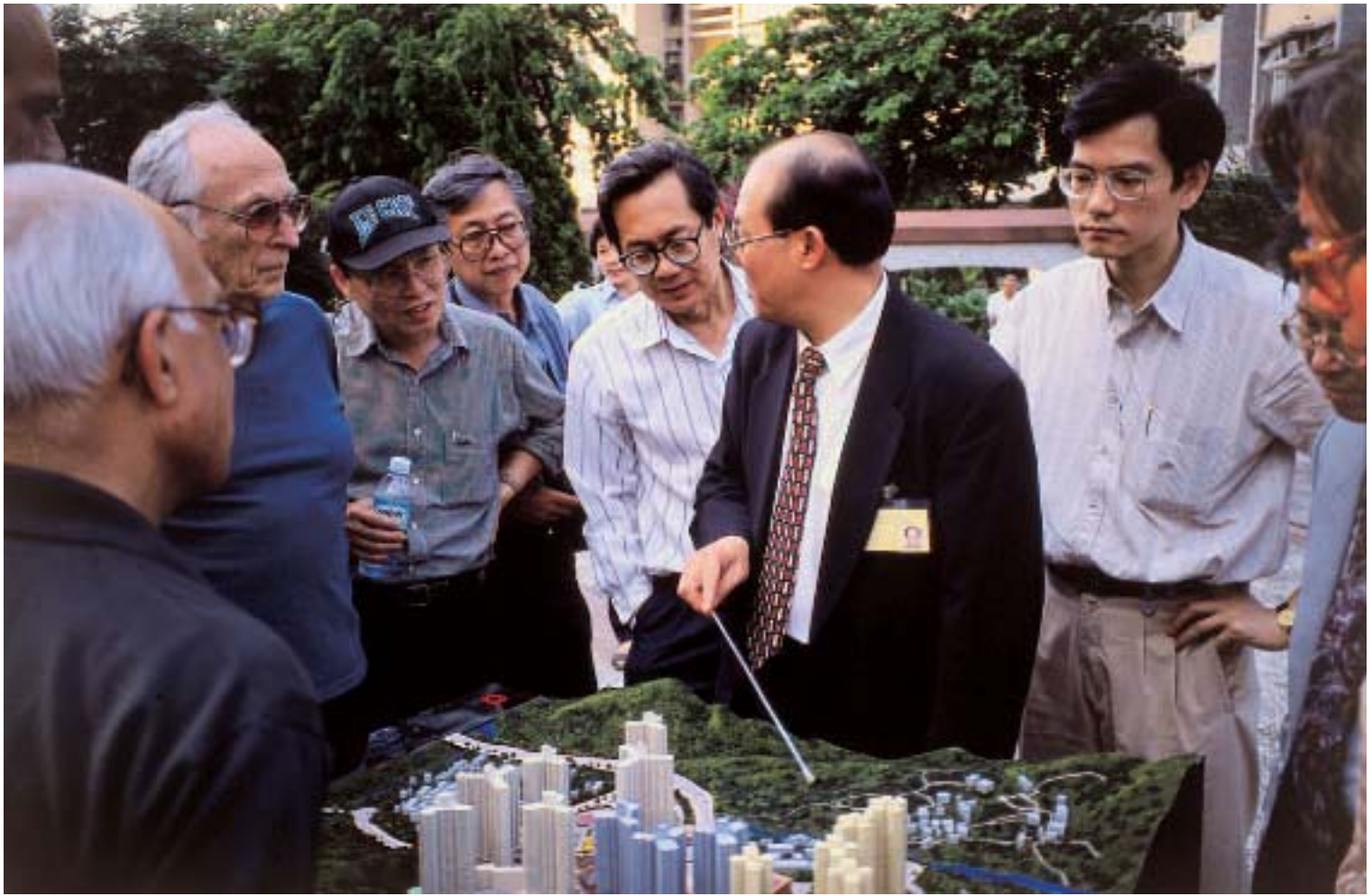
3 Migrants à Beijing. Le bureau UNESCO-Beijing a lancé un projet destiné à réduire la pauvreté urbaine des migrants en Chine.



4
5

4 Atelier national de formation organisé en Inde par UNESCO/RUSHSAP pour les membres du Réseau des écoles de sciences sociales de la région Asie-Pacifique.

5 Vue aérienne de Saida, Liban, un des sites du projet « Développement urbain et ressources en eau : Petites villes côtières historiques ».



6

6 Un géographe explique la politique locale de logement à Hong Kong lors d'un séminaire UNU-MOST sur les mégaloilles.

7

7 L'UNESCO s'emploie à analyser différents aspects du développement urbain, notamment en vue de l'amélioration des politiques urbaines.



8	10
9	
11	

8, 9 Le Forum social mondial à Porto Alegre, Brésil. Depuis le premier Forum, l'UNESCO est présent pour y diffuser

ses idées en participant à des débats et des tables rondes.

10 L'UNESCO travaille en partenariat avec l'Union internationale des architectes (UIA) sur le thème des villes intermédiaires.

11 Discussion après la présentation d'un film sur la migration en Chine, organisé par le bureau UNESCO-Beijing dans le cadre de son projet « Ensemble avec les migrants ».

...et promouvoir une culture de la paix

Un programme à long terme de l'UNESCO, créé à la suite d'une initiative de SHS de 2002, implique les sociétés civiles dans un dialogue en faveur de la paix au Moyen-Orient et dans la région des Grands Lacs en Afrique. Pour ce qui est de l'Afrique, l'idée s'est concrétisée à travers l'élaboration d'un projet de promotion de la sécurité humaine et de la paix dans la région des Grands Lacs.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, après avoir organisé une série de consultations entre Israéliens et entre Palestiniens afin d'examiner plusieurs approches et objectifs concernant le dialogue, SHS a décidé que sa contribution à la paix et à la reconstruction dans la région se ferait en aidant chacune des deux sociétés civiles à formuler des méthodologies permettant des échanges constructifs. L'idée est d'engager des intellectuels et des organisations de la société civile à tracer une vision de l'avenir en tenant compte des leçons apprises dans le passé (réconciliation en Afrique du Sud, par exemple) et en utilisant des méthodologies et des codes éthiques ayant un impact sur l'opinion publique.

En Afrique, un atelier sur la culture de la paix, tenu en 2003 à Bujumbura (Burundi), a été organisé par le Centre régional de recherche et de formation pour la paix, la démocratie et le développement (CREFOPAD) et le Bureau de l'UNESCO à Bujumbura, avec l'appui du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar. Il a réuni des professeurs d'université du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda (trois pays de la région des Grands Lacs), des parlementaires et des membres de la société civile du Burundi. L'un des objectifs de l'atelier était d'établir la responsabilité de la restauration de la paix et de la démocratie. Un autre objectif était d'aider les institutions nationales et internationales à comprendre la contribution que pouvaient apporter les intellectuels à la mise en œuvre des processus de reconstruction politique, économique, sociale et morale dans ces pays.

Prix UNESCO de l'éducation pour la paix

→ www.unesco.org/shs/prix

Le prix UNESCO de l'éducation pour la paix, créé en 1980 grâce au don généreux de la Japan Shipbuilding Industry Foundation (actuelle Nippon Foundation), rend hommage aux activités qui, dans l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations Unies, alertent l'opinion publique et la sensibilisent à la cause de la paix. Au nombre des précédents lauréats figurent l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), Paulo Freire, Frère Roger de Taizé, Rigoberta Menchú Tum, Mère Teresa de Calcutta, Prayudh Payutto, Chiara Lubich, l'Association des Mères de la Plaza de Mayo et le Père Émile Shoufani.

Pleins feux sur la démocratie

Depuis ses débuts, l'UNESCO joue un rôle clé dans la défense des valeurs et des principes démocratiques. Sa constitution soutient les idéaux démocratiques de justice, de liberté, d'égalité et de solidarité, et considère ces principes comme les facteurs fondamentaux de la construction de la paix. La réalisation des idéaux démocratiques est au cœur des actions de l'UNESCO.

Panel international sur la démocratie et le développement

En 1998, le Directeur général de l'UNESCO a créé un Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD) pour conseiller l'Organisation sur l'élaboration de son futur programme d'action concernant la démocratie et le développement. Trois ans plus tard, les 16 membres du Panel ont soumis leur rapport – *Interaction entre démocratie et développement* – à l'UNESCO. Il s'agit du compte-rendu des délibérations, des conclusions et des recommandations du PIDD à l'Organisation¹⁴.

En réponse aux recommandations du Panel et des réunions et consultations avec les experts et d'autres partenaires à travers le monde, SHS a élaboré une stratégie intégrée sur la démocratie. Elle a été approuvée par le Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2003.

¹⁴ Le rapport et le résumé sont disponibles en version papier et sur le site web de l'UNESCO www.unesco.org/shs

Stratégie internationale de l'UNESCO pour la démocratie

Le thème global de la stratégie est « la démocratie, la culture et la paix » avec trois grandes lignes d'action : • développer la recherche analytique et comparative sur la démocratie et son rapport à la culture ; • promouvoir le dialogue international sur l'avenir de la démocratie ; • soutenir la démocratie dans les sociétés post-conflit. La stratégie sera mise en œuvre avec le concours du Centre international des sciences de l'homme, à Byblos au Liban (le Centre de Byblos), qui se chargera de coordonner le programme de recherche internationale sur la démocratie.

Développer la recherche...

Le programme d'étude du Centre de Byblos soutient la production de nouvelles connaissances à travers la recherche empirique analytique et le renforcement des capacités. Il met l'accent sur la recherche empirique comparative en se basant sur des études de cas qui sont réalisées dans ce domaine à travers des enquêtes, des sondages d'opinion et l'analyse des médias concernant l'attitude des citoyens vis-à-vis de la démocratie. Le but est de parvenir à une meilleure compréhension des facteurs de la démocratie et d'analyser la compatibilité de la démocratie avec la volonté des peuples de différentes traditions culturelles.

Les résultats de ces études seront publiés à intervalles réguliers. Le Centre de Byblos aide aussi les États membres de l'UNESCO à développer (par la formation et les séminaires) les capacités des chercheurs, notamment des jeunes chercheurs, à faire de la recherche empirique.

**Le Centre de Byblos :
promouvoir la démocratie,
la culture et la paix**

Fondé en 1999 par l'UNESCO et le gouvernement libanais pour contribuer au développement des sciences sociales et humaines et promouvoir une culture de la paix, le Centre international des sciences de l'homme est un institut international de recherche qui jouit d'une totale liberté intellectuelle et d'une immunité diplomatique. Le Centre répond à un double objectif : contribuer au développement des sciences sociales et humaines, et promouvoir une culture de la paix. Il s'efforce de multiplier les échanges et d'intensifier la coopération aux niveaux interrégional et international en servant de forum pour diffuser les résultats de la recherche, développer les capacités des différentes régions en matière de recherche en sciences sociales et humaines, soutenir et renforcer les réseaux d'instituts de recherche analogues.

...promouvoir le dialogue...

Des conférences internationales ainsi que des séminaires régionaux et nationaux seront organisés sur les défis contemporains que pose la démocratie et sur les thèmes de la participation et de l'insertion. Le but est d'encourager l'analyse prospective sur la démocratie et de créer une tribune établissant un dialogue permanent entre les principaux acteurs. Ces conférences rassembleront également des spécialistes internationaux qui débattront de questions ayant des liens directs et indirects avec les grands événements de l'actualité. La première conférence de ce genre, qui avait pour thème la démocratie et la paix (Beyrouth, Liban, 2003) était centrée sur l'Afghanistan, l'Irak et la région des Grands Lacs en Afrique¹⁵.

Les résultats de ces conférences seront publiés dans une série développée par le Centre de Byblos avec des institutions mondiales de premier plan. Des séminaires seront également organisés autour des conférences afin de renforcer les capacités des différents pays avec, par exemple, des universitaires qui traiteront de l'universalisation des principes démocratiques ou des responsables politiques qui parleront de l'éthique du leadership pour une gouvernance démocratique ou encore avec des chefs d'entreprise qui examineront le rapport entre développement économique et démocratie, enfin avec des journalistes sur le rôle de la communication dans le développement démocratique.

¹⁵ La série de conférences se poursuivra avec « La démocratie et la justice sociale » (2005) ; « L'impact de la mondialisation sur le développement démocratique » (2006) ; « Les conditions juridiques du développement démocratique » (2007) ; « La démocratie et la culture » (2008).

...et soutenir la démocratie dans les sociétés d'après conflit

Les répercussions immédiates d'un conflit ethnique ou entre factions posent l'un des plus grands défis à la mise en œuvre de la démocratie. Grâce à la stratégie intégrée sur la démocratie, l'UNESCO espère contribuer plus directement à la restauration et/ou à l'instauration de la démocratie au moyen de la recherche et du renforcement des capacités. Le Centre de Byblos va ainsi ouvrir des Bureaux en Irak, en Afghanistan et en République démocratique du Congo. Ces Bureaux travailleront avec les universités locales afin de poursuivre la recherche, diffuser des informations et créer des forums favorisant l'interaction avec les responsables politiques et la société civile dans l'établissement de ces démocraties émergentes.

Recherches sur les femmes et la résolution de conflits

SHS a fait des travaux de recherche sur le rôle des femmes dans la résolution des conflits en Afrique centrale (1996-2001). Cette activité a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Les femmes et la paix en Afrique : études de cas sur les pratiques traditionnelles de résolution des conflits* (UNESCO, 2003). Les études de cas confirment les rôles différents et essentiels qu'ont joué et que peuvent jouer les femmes au Burundi, au Cameroun, en République centrafricaine, en Namibie, en Tanzanie et en Somalie en évitant et en résolvant les conflits et en cherchant à promouvoir une culture de la paix au moyen de méthodes traditionnelles de résolution des conflits et de construction de la paix.

La gouvernance via la technologie informatique

Dans le cadre de son activité en faveur de la bonne gouvernance, SHS a lancé en 2002 un projet sur l'usage des technologies de l'information et de la communication comme moyen d'améliorer la gouvernance locale en Afrique et en Amérique latine. Coordinné conjointement par SHS et le Secteur de la Communication et de l'Information de l'UNESCO, le projet met au point et applique des modules de formation sur l'e-gouvernance à l'intention des responsables municipaux et des élus locaux de ces deux régions.

Plus qu'un simple site du gouvernement sur l'Internet, l'e-gouvernance implique de nouveaux styles de direction, de nouvelles façons de débattre et de prendre des décisions, d'être à l'écoute des citoyens, d'organiser et de fournir des informations et des services. Il faut espérer que cela aura l'avantage d'augmenter la transparence et le sens de la responsabilité (tout en réduisant la corruption), d'améliorer la qualité de l'information et des services offerts au public, et d'accroître la participation citoyenne au processus de décision.

Un CD-Rom pour la démocratie

→ www.unesco.org/webworld/e-governance

SHS a également élaboré un ouvrage de référence consacré au concept de démocratie face à la diversité des cultures. Ce document qui est maintenant diffusé gratuitement en CD-Rom, contient les informations suivantes :

- le résumé des actes des conférences, réunions, colloques et ateliers organisés par l'UNESCO depuis 1990, sur la promotion de la démocratie dans les différentes régions du monde ;
- une bibliographie (par thème, région et pays) des publications sur la démocratie ;
- un annuaire par pays, des institutions qui travaillent avec l'UNESCO dans le domaine de la démocratie.

Quelques publications récentes

www.unesco.org/shs/publications



1

1 Les clés du XXI^e siècle

515 p., UNESCO/Seuil, ISBN: 92-3-203646-0, 2000. Disponible également en anglais, arabe et espagnol.

Un monde nouveau

Bindé, Jérôme; Le Saux, Jean Yves; Gudmundsson, Ragnar (dir.), 526 p., Paris, UNESCO/Editions Odile Jacob, ISBN: 92-3-203634-7; 2-7381-0653-6, 1999. Disponible également en arabe, espagnol et anglais.



2

2 Où vont les valeurs ?

Entretiens du XXI^e siècle, II Bindé, Jérôme (dir.), 503 p., Paris, UNESCO/Albin Michel, ISBN: 92-3-203946-x; 2-226-14245-2, 2004. Disponible également en anglais.

Sécurité humaine et démocratie

Cultivating Life, Disarming Violences: Experiences in Education, Culture, Leisure, Sports, and Citizenship among Youths in Situations of Poverty

Garcia Castro, Mary; Abramovay, Miriam; das Graças Rua, Maria; Ribeiro Andrade, Eliane, 563 p., Brasília, UNESCO; Brasil Telecom, Fundação Kellogg, Banco Interamericano de Desenvolvimento, ISBN: 85-87853-34-1, 2002. Disponible également en portugais.



3

En écrivant la paix. Recueil des cent textes sélectionnés dans le concours de rédaction parmi les étudiants universitaires brésiliens /

Escrevendo a paz. Coletânea dos 100 trabalhos selecionados no Concurso de Redação para Universitários brasileiros / Writing Peace. One hundred selected composition compilation from the Composition Contest for Brazilian college students, UNESCO Office Brasília, 378 p., Brasília, UNESCO Office Brasília / Folha Dirigida, ISBN: 85-763-2040-1, 2004 (multilingue).



4

Human Security, Conflict Prevention and Peace in Latin America and the Caribbean

Goucha, Moufida; Rojas Aravena, Francisco (dir.), 391 p., Paris, UNESCO; Chile, FLACSO, ISBN: 956-205-176-5, 2003. Disponible également en espagnol et sur CD-ROM.

L'interaction démocratie et développement

Boutros-Ghali, Boutros, 416 p., Paris, UNESCO, SHS-2003/WS/34, 2002. Disponible également en anglais.

3 L'interaction démocratie et développement : rapport de synthèse

Boutros-Ghali, Boutros (dir.), 47 p. Paris, UNESCO, SHS-2003/WS/24, 2003. Disponible également en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

International Conference on Human Security in East Asia

288 p., Séoul, Korean National Commission for UNESCO, 2004.

Letters from Byblos

International Centre for Human Sciences

N° 5 : Ethno-religious Conflict and Modes of its Regulation : A Conference Report ; Byblos Autumn School 2003

Fakhoury, Tamirace, 60 p., ISBN: 9953-0-0254-1, 2004.

4 Paix et démocratie : une prise de repères

Caillé, Alain, International Centre for Human Sciences (Lebanon), 112 p., SHS.2004/WS/6, 2004. Disponible également en anglais et en arabe.

Peace, Human Security and Conflict Prevention in Africa. Proceedings of the UNESCO-ISS Expert Meeting Held in Pretoria, South Africa. 23-24 July 2001

Goucha, Moufida; Cilliers, Jakkie (dir.) 120 p., Pretoria, ISS; Paris, UNESCO, ISBN: 1-919913-06-8, 2001.

Violence à l'école et politiques publiques

Debarbieux, Eric; Blaya, Catherine (dir.), Paris: ESF éd., 191 p., ISBN 2-7101-1532-8, 2001. Disponible également en anglais et en portugais

La violence en milieu scolaire. Dix approches en Europe

Debarbieux, Eric; Blaya, Catherine (dir.), Paris, ESF éd., 200 p., ISBN 2-7101-1501, 2001. Disponible également en anglais et en portugais.

Philosophie et sciences humaines

Chemins de la pensée : vers de nouveaux langages

Portella, Eduardo (dir.), 300 p., La bibliothèque du philosophe, Editions UNESCO, ISBN: 92-3-203647-9, 2000. Disponible également en anglais.

Diogène

Revue trimestrielle publiée sous les auspices du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et avec l'aide de l'UNESCO. Disponible également en anglais, arabe et espagnol.

De l'intérêt d'une Journée de la philosophie à l'UNESCO (21 novembre 2002)

55 p., Paris, UNESCO, 2003. Disponible également en anglais.

5 Il était une fois... le livre

Portella, Eduardo (dir.), 197 p., The Philosopher's Library; Paris, UNESCO Publishing 2001. ISBN: 92-3-203800-5, 2001. Disponible également en anglais et en portugais.

La philosophie saisie par l'UNESCO

Vermeren, Patrice, 160 p., Paris, UNESCO; SHS/FPH, 2003.

Rencontres philosophiques de l'UNESCO / UNESCO Philosophy Forum : Qui sait ? / Who Knows?

Paris, UNESCO, 13 Septembre 2003, 52 p., UNESCO, SHS/FPH, 2003

Prix

www.unesco.org/shs/prix

Prix UNESCO de l'éducation pour la paix



5

Les sciences sociales, la recherche et les politiques

www.unesco.org/shs/transformationsociales

Les sciences sociales aujourd'hui

Dans un monde marqué par de rapides mutations et une complexité croissante, les sciences sociales peuvent nous aider à comprendre et à interpréter notre environnement social, économique, politique et culturel. Bon nombre de ces transformations étant de plus en plus transnationales ou mondiales dans leurs origines comme dans leurs conséquences, elles nécessitent des études définies à l'échelon international et menées dans un cadre multilatéral. Ceci implique la coopération de nombreux partenaires et réseaux à travers le monde.

Depuis la fondation de l'UNESCO, il y a plus d'un demi-siècle, les sciences sociales se sont enracinées dans toutes les régions de la planète. Elles ont permis des progrès remarquables en produisant une somme de matériel de recherche, en fournissant des données, des connaissances, des statistiques, des techniques de gestion et d'évaluation, et des instruments de politique. Aujourd'hui, les sciences sociales jouent ainsi un rôle public important, que ce soit dans la sphère politique, les médias, les débats de société ou la culture.

Comprendre les transformations sociales : le programme MOST

Durant la dernière décennie, l'UNESCO s'est efforcée d'aider les spécialistes des sciences sociales à apporter des réponses plus adaptées aux questions complexes auxquelles sont confrontées les sociétés et à mieux articuler les sciences sociales et l'élaboration des politiques, tout cela pour faciliter les transformations sociales. Elle poursuit cette action à travers le programme « Gestion des transformations sociales » (MOST).

MOST a été lancé en 1994 compte tenu du rôle crucial que jouent les sciences sociales dans l'évolution de la société. Il est piloté par un Conseil intergouvernemental et un Comité scientifique consultatif indépendant, et travaille étroitement avec les Comités nationaux de liaison MOST, mis en place dans 58 pays, ainsi qu'avec des réseaux de chercheurs, des ONG et des responsables politiques. Le programme est coordonné par le Secrétariat de MOST au sein de SHS.

Après dix ans d'existence – et un bilan complet de ses activités – MOST a entamé sa seconde phase. Ses objectifs prioritaires sont d'améliorer la production de connaissances en matière de transformations sociales, accroître la pertinence de la recherche et du savoir-faire en sciences sociales pour élaborer des politiques, développer et renforcer les capacités scientifiques, professionnelles et institutionnelles, surtout dans les pays en développement. Sa mission est « de promouvoir le développement et l'utilisation des connaissances en sciences sociales qui contribuent à améliorer la compréhension et la gestion des transformations sociales en faisant prévaloir les valeurs universelles de justice, de liberté, de dignité humaine et de développement durable. »

Dans ce contexte, l'accent est mis sur les impératifs sociaux et écologiques – plutôt que sur le processus économique – et la « viabilité » signifie :

- les objectifs sociaux, économiques et environnementaux à tous les niveaux ;
- l'équité et la justice sociales en tant qu'objectif prioritaire ;
- la reconnaissance de la diversité culturelle et du multiculturalisme ;
- l'aide au maintien de la biodiversité.

→ www.unesco.org/shs/most

Priorité aux politiques

Tout en continuant à promouvoir la recherche internationale, comparative et politique sur les transformations sociales contemporaines, MOST fait désormais de l'interface entre l'élaboration des politiques et la recherche en sciences sociales son caractère distinctif et sa principale raison d'être. Le programme est axé sur la viabilité des transformations sociales, d'où la nécessité de mener une action sur les plans normatif, analytique et stratégique/politique. Les efforts doivent se concentrer sur la recherche qui peut être appliquée directement par les décideurs et les groupes de sensibilisation.

L'axe d'action prioritaire de MOST – et ce qui lui donne sa valeur ajoutée – consiste donc à établir et relier entre eux des réseaux internationaux d'action publique et de chercheurs renommés afin de mettre la recherche en sciences sociales au service de politiques concrètes. Cela implique un rapprochement entre le monde de la recherche fondamentale et les responsables politiques au sein des gouvernements, les institutions, les ONG, la société civile, le secteur privé et l'UNESCO même.

Le programme MOST mesure plus précisément l'impact de la recherche sur la politique, dirige des études de cas sur ce thème, transmet un savoir-faire dans les initiatives de développement et permet d'échanger des informations sur l'élaboration de politiques fondées sur la recherche.

Objectifs et priorités de MOST

- **Qualité**: meilleure formulation des politiques, liens plus étroits entre le monde des décideurs et les chercheurs en sciences sociales, et recherche en sciences sociales de qualité supérieure;
- **Renforcement des capacités** aux niveaux national et régional en privilégiant la recherche et en améliorant l'articulation entre les politiques et la recherche par des évaluations institutionnelles;
- **Coopération** plus étroite entre les acteurs et les milieux universitaires, nouvelles entreprises de formation, universités d'été, etc.;
- **Participation** accrue des décideurs et autres acteurs sociaux à la définition des problèmes de la recherche en sciences sociales, permettant des modes de gouvernance plus ouverts à la diversité et le renforcement de la cohésion sociale;
- **Reconnaissance**: image plus positive des sciences sociales grâce à une reconnaissance accrue des décideurs, des médias et des diverses communautés quant à l'utilité des résultats de la recherche pour la conception et la mise en œuvre des politiques;
- **Acceptation** plus massive dans l'opinion publique de l'importance des politiques sociales qui intègrent les normes et les principes universels, le multiculturalisme, l'autonomisation, la participation au dialogue et aux processus décisionnels.

Instruments à l'usage des décideurs

Documents d'orientation (Policy Papers)

Plusieurs *Policy Papers* consacrés aux transformations sociales et basés sur les conclusions d'analyses politiques provenant des travaux de MOST et d'autres sections de SHS, sont sur le point d'être publiés en version papier et électronique. Ces textes, qui seront largement diffusés, s'adressent aux responsables politiques, aux groupes de défense des intérêts, et au monde des affaires et des médias.

Nouveau site Web et base de données

SHS cherche de nouveaux moyens de diffuser des informations pertinentes à des groupes cibles tels que les ministres du développement social, les médiateurs, les groupes de défense d'intérêts, les Commissions nationales pour l'UNESCO et les autorités locales. Aussi un nouveau site Web est-il en préparation pour la gestion des savoirs en ligne et le travail en meta-réseau pour la stratégie et la prise de décision. Ce site transmettra des données sur les études lancées par SHS, les régions, les autres programmes de l'UNESCO, ses réseaux et ses partenaires. Cette « banque de connaissances » utilisera des outils innovateurs et sophistiqués pour faciliter l'accès aux données de recherche innombrables et fort complexes. Le but ultime est de proposer un outil capable de traiter une énorme quantité de données complexes afin d'en extraire les contenus pertinents, utiles pour la formulation de politiques. Ces données seraient alors présentées sous forme de synthèses brèves et facilement lisible.

La Revue internationale des sciences sociales (RISS)

→ www.unesco.org/shs/issj

Instrument important de diffusion d'informations sur les travaux réalisés dans le domaine des sciences sociales, la *Revue internationale des sciences sociales* (RISS) est un magazine trimestriel produit par SHS et publié en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). La Revue, qui porte essentiellement sur les politiques et les approches interdisciplinaires, tient lieu de forum d'évaluation, de réflexion et de discussion. Elle vise, en particulier, à établir des liens entre les diverses communautés de chercheurs en sciences sociales qui étudient différents problèmes, dans différentes disciplines, dans différentes régions du globe et d'élargir la représentation géographique des auteurs. La RISS envisage d'étendre son action en proposant une gamme d'activités annexes et dérivées, avec des conférences, des séminaires, des livres et des résumés autour de la formulation de politiques.

Les partenariats...

Conseil international des sciences sociales (CISS)

MOST travaille en étroite concertation avec le CISS, organisation scientifique internationale à but non lucratif composée d'associations disciplinaires internationales et d'organisations membres nationales et régionales. Créé en 1952 par l'UNESCO (où il a encore son siège), le CISS a pour mission de « mettre les sciences sociales au service du développement durable. » Une équipe spéciale à composition non limitée appuie les efforts du CISS pour élargir la représentation des communautés de sciences sociales du monde entier, notamment des communautés émergentes, et l'aide à acquérir une plus grande indépendance financière.

Les Comités nationaux de liaison MOST

Les Comités nationaux de liaison MOST, qui sont actifs dans 58 pays, relie le programme MOST au monde des chercheurs et des décideurs à qui ils transmettent des savoirs fondamentaux au niveau des politiques nationales. MOST travaille en coopération avec les organisations internationales, régionales et nationales de sciences sociales et les milieux de la recherche. Il est également en relation avec les organisations non gouvernementales, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, comme la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF, le PNUCID et d'autres organisations intergouvernementales comme l'OCDE. Le Secrétariat de SHS évalue actuellement la structure, les activités et l'impact des Comités nationaux de liaison afin d'explorer les moyens de renforcer leur rôle de plate-forme du programme MOST.

...et les réseaux

Les réseaux, tels que celui des Chaires UNITWIN/UNESCO, sont utilisés pour la recherche, le développement des capacités, le recensement et la diffusion des meilleures pratiques afin de montrer comment exploiter les sciences sociales dans la formulation de politiques et expérimenter la mise en place de nouvelles institutions.

→ www.unesco.org/shs/chairs

Réseaux régionaux

MOST poursuit la consolidation de son action dans les régions en collaborant plus étroitement avec les principaux réseaux régionaux de sciences sociales tels que le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), l'Association asiatique des conseils de recherche en sciences sociales (AASSREC), le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO), la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO) et les réseaux régionaux ou sous-régionaux analogues.

Les transformations sociales et les priorités qui se dégageront au niveau régional vont inspirer des projets de recherche spécifiques à chaque région sur les liens entre recherche et politiques. Au nombre des partenaires figurent les réseaux MOST pour la recherche, l'élaboration de politiques (par exemple, les ministres du développement social d'Amérique latine et des Caraïbes) ainsi que le Réseau UNESCO de Parlementaires.

Le rôle de plaidoyer du réseau MOST

Au vue du rôle crucial que joue la société civile dans les transformations sociales, MOST a entrepris de recenser les réseaux les plus importants de cette catégorie parmi les mouvements de la société civile, les associations et les ONG. Il s'intéresse plus particulièrement aux groupes de défense d'intérêts dont les activités sont liées à sa mission et aux tendances des transformations sociales, et sont axées sur l'établissement de programmes, la formulation et la mise en œuvre de politiques. Un aspect important de ce travail vise à promouvoir les documents de MOST sur les politiques et les résultats de l'interface recherche-politique auprès des instances de la société civile aux niveaux local, régional et international, des autres secteurs de l'UNESCO et des institutions des Nations Unies (le Pacte mondial). Les partenaires sont : le Forum social mondial (auquel SHS participe régulièrement) et les Forums sociaux régionaux, les ONG, les associations, les mouvements et les réseaux de la société civile en partenariat avec les réseaux MOST, ainsi que les secteurs et les bureaux hors Siège compétents dans ce domaine, les Commissions nationales pour l'UNESCO, les Comités de liaison nationaux MOST et le Secrétariat des Nations Unies.

Renforcement des capacités pour le développement social...

Forum des ministres du développement social

En 2002, SHS a lancé avec succès le Forum des ministres du développement social d'Amérique latine et des Caraïbes. Tous les six mois, 17 ministres se réunissent afin de promouvoir le dialogue, la discussion et la coopération régionale autour de questions relatives au développement humain, à la sécurité humaine, à l'éradication de la pauvreté et à la politique sociale. SHS soutient actuellement la création d'un Forum des ministres africains du développement social. En 2004/2005, il organisera deux réunions sous-régionales en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Sud pour mesurer l'intérêt que portent les États membres africains à la création d'un réseau régional de Ministres africains du développement social.

...et pour les sciences sociales

Un forum international pour promouvoir les sciences sociales

Ce Forum a pour but d'entamer un débat international sur les hypothèses, les principes et le mode de fonctionnement des systèmes de recherche et d'enseignement des sciences sociales, en vue d'élargir leur utilisation auprès des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile. Le Forum de septembre 2005 (Buenos Aires) lance le débat sur l'utilité de la recherche comparative pour la prise de décisions.

Outils de formation

Le Programme MOST procure des matériels de formation, y compris des outils pédagogiques et des CD-ROM, pour renforcer les capacités institutionnelles et scientifiques des sciences sociales dans les pays en développement. Il fait ce travail en partenariat avec le réseau des Chaires UNESCO. MOST contribue aussi à l'élaboration de programmes pédagogiques en sciences sociales au Cambodge, au Laos, au Vietnam et en Asie centrale.

Renforcement des capacités en sciences sociales au Pakistan et en Asie centrale

Pakistan : Conférence nationale d'experts en sciences sociales.

En 2003, le Bureau de l'UNESCO à Islamabad, en collaboration avec la Commission pakistanaise de l'enseignement supérieur [*Higher Education Commission (HEC)*], a organisé la première Conférence nationale d'experts en sciences sociales (*The Status of Social Sciences in Pakistan : Current Scenario and Future Trends*) à laquelle ont assisté quelque 500 spécialistes des sciences sociales. Le Bureau UNESCO d'Islamabad soutient également le Conseil des sciences sociales (COSS) dans la préparation de trois publications : une évaluation de l'état des sciences sociales au Pakistan, une étude des associations professionnelles dans les disciplines des sciences sociales et un annuaire national des spécialistes en sciences sociales.

Asie centrale : Base de données de chercheurs en sciences sociales en Asie centrale.

Le Bureau de l'UNESCO à Almaty poursuit l'installation de la base de données DAREKZ. Les données sur les experts qui travaillent à l'élaboration des stratégies nationales et régionales, ainsi que les activités générales de SHS dans la région, sont déjà entrées. La base de données contient les noms et adresses des chercheurs, les domaines de recherche prioritaires, ainsi qu'une liste des publications, avec un index pour faciliter les recherches. Cet outil devrait aider les acteurs locaux et internationaux à trouver en Asie centrale des experts dans diverses disciplines des sciences sociales pour mener des projets en partenariat dans les secteurs de la recherche, l'enseignement, le travail en réseau et l'échange d'informations.

Migration internationale et politiques multiculturelles

Il est temps de jeter un regard plus global sur les dimensions singulières du phénomène de migration qui concerne maintenant des centaines de millions de personnes et qui a des répercussions sur les pays d'origine, de transit et de destination. Il est urgent de mieux comprendre les causes des mouvements internationaux de personnes et leurs rapports complexes avec le développement.

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies

La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » Dans le monde contemporain, la plupart des gens sont libres de quitter leur pays. Mais seule une minorité a le droit de s'établir dans un autre pays de son choix. L'accès à la mobilité internationale est une importante source d'inégalité entre les peuples, et les migrants sont particulièrement vulnérables aux violations des droits humains.

Priorité aux droits des migrants

L'objectif majeur des activités de l'UNESCO relatives aux migrations internationales est de promouvoir le respect des droits des migrants et de contribuer à l'intégration des migrants dans la société. Cette action, menée par SHS, porte sur l'étude et l'analyse des migrations dans un contexte mondial et l'élaboration de meilleures politiques, et sur l'immigration, l'intégration pacifique des migrants dans la société et les capacités des gouvernements à faire face à l'incidence des migrations. SHS a créé plusieurs réseaux actifs orientés vers la recherche et l'action politique. Ils ont entrepris des activités régionales sur des questions telles que la possibilité d'une meilleure protection des droits humains des migrants, la société multiculturelle, la diversité linguistique des pays d'immigration. Ils regardent également l'impact de la recherche sur la prise de décision. Parmi d'autres questions importantes qu'étudie SHS figurent la lutte mondiale contre la traite d'êtres humains, le renforcement des capacités, la viabilité et l'efficacité des réseaux de la diaspora.

→ www.unesco.org/shs/migration

Convention internationale sur les droits des migrants

Les migrants demeurent plus vulnérables aux violations des droits humains que toute autre catégorie sociale. En 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, qui est entrée en vigueur en 2003. À l'heure actuelle, 26 pays – où vivent quelque 4,5 millions de migrants (2,6 % de la totalité des migrants dans le monde) – ont ratifié la Convention, ce qui signifie qu'ils sont juridiquement tenus de la respecter. Aucun pays occidental qui accueille des migrants ne l'a cependant ratifiée.

La ratification de la Convention est importante. C'est le traité international le plus complet en matière de migration. Il vise à garantir l'égalité de traitement des migrants et des nationaux au niveau des droits humains fondamentaux, y compris ceux de tous les migrants, légaux ou non.

Campagne mondiale

En tant que membre du Comité directeur, SHS participe activement à la Campagne mondiale pour la ratification de la Convention internationale sur les droits des migrants, qui soutient et coordonne les activités aux niveaux international et national en vue de promouvoir la Convention. La tâche principale de SHS est de faire prendre conscience des droits des migrants, de la Convention et des obstacles à sa ratification et sa mise en œuvre dans les États membres. En collaboration avec d'autres membres du Comité directeur, SHS a produit et diffusé largement une brochure d'information – en anglais, français, espagnol et russe – qui explique le problème des migrations et des droits de l'homme.

Enquête régionale

La région Asie-Pacifique est devenue une source particulièrement importante – et un importateur croissant – de main-d'œuvre émigrée dans le contexte mondial et régional. Pourtant, un certain nombre de pays de la région n'ont pas signé la Convention. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a demandé au Réseau de recherche sur les migrations en Asie et dans le Pacifique (APMRN) de mener une enquête dans sept pays de la région (Bangladesh, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, République de Corée et Singapour) afin d'identifier les obstacles à la signature et à la ratification de la Convention. Les enquêtes continueront dans d'autres pays de la région. Des activités d'information et de plaidoyer seront entreprises lors d'une prochaine étape pour mieux faire connaître la Convention et promouvoir sa ratification.

Autres priorités relatives aux migrations

Une importante partie des activités de SHS relatives aux migrations est axée sur la collecte et la diffusion des meilleures pratiques concernant la situation des migrants dans la société. Il élabore par ailleurs une vision stratégique cohérente sur l'avenir des migrations internationales en tant que phénomène mondial afin d'offrir un cadre à l'élaboration des politiques en la matière. Cela implique aussi de mener une action dans différentes régions et sous-régions afin de renforcer les capacités de recherche et de décision par le biais de réseaux existants, comme l'APMRN et le Réseau d'Europe centrale et orientale pour la recherche sur les migrations (CEENOM). La création d'autres réseaux de recherche sur les migrations est encouragée en Afrique, dans les États arabes, en Europe et en Amérique latine pour faire connaître les meilleures pratiques et contribuer à la recherche fondamentale et à l'analyse orientées vers l'action concernant les aspects sociaux, culturels et politiques des migrations.

Meilleures pratiques

En 2003, SHS a lancé le projet « Meilleures pratiques en migration internationale ». Il est fondé sur le constat que des exemples concrets bien documentés peuvent aider les décideurs à concevoir de bonnes politiques de migration et d'intégration. Des cas en rapport avec la lutte contre la migration irrégulière axée sur l'exploitation sont actuellement recueillis. D'autres thèmes seront abordés plus tard, tels que : la promotion des droits des migrants ; l'amélioration de l'équilibre entre la diversité culturelle et l'intégration des migrants dans la société ; et la promotion de l'entrée de compétences (*brain-gain*) par opposition à l'exode des compétences (*brain-drain*). Le projet est mené en coopération avec des réseaux et des centres de recherche reconnus, ainsi que des organisations internationales comme l'OIT et l'OIM.

Amélioration des politiques

Les migrations internationales figurent au premier plan des programmes publics de nombreux pays car le phénomène est considéré comme étant une source de problèmes potentiels d'ordre économique, social, politique et culturel. Il est donc indispensable de formuler et de mettre en œuvre des politiques pour éviter et résoudre ces problèmes.

Cela demande une réflexion créative sur les scénarios possibles en matière de mouvements de populations et sur de nouvelles méthodes de gestion des migrations. C'est pourquoi SHS a lancé un projet d'étude sur les implications d'une plus grande liberté de mouvement pour les migrants. Une série d'études intitulée provisoirement « Migration sans frontières » sera publiée autour des aspects sociaux, politiques, économiques et relatifs aux droits humains que représente à l'avenir la suppression des obstacles à la migration. Ces études serviront aussi à enrichir les travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales et le Dialogue des Nations Unies sur les migrations.

Promotion de la diversité culturelle

Du fait des flux migratoires transfrontaliers, bon nombre de pays ont un nombre croissant de minorités immigrantes. Cela nécessite des politiques qui respectent les droits des migrants, soulignent les avantages de la diversité et favorisent la cohésion sociale. À titre d'exemple, le Bureau de l'UNESCO à Islamabad a créé un forum d'information et de discussion sur la politique de migration et la diversité culturelle dans le pays, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les enfants migrants.

De manière plus générale, l'UNESCO s'efforce de promouvoir le pluralisme, la tolérance et la diversité culturelle à travers la Déclaration des Nations Unies sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (1992) et la Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2003).

« E-journal » sur les sociétés multiculturelles

→ www.unesco.org/shs/ijms

La revue *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)* que produit SHS, sert de plate-forme à la recherche internationale, interdisciplinaire et relative aux politiques sociales concernant les migrations, le multiculturalisme et les minorités. Elle vise à améliorer les rapports entre les communautés de chercheurs de différentes régions et entre les différentes disciplines des sciences sociales. Chaque numéro est consacré à un débat thématique cohérent sur une question clé dans le domaine de la migration et du multiculturalisme. Pour en élargir la diffusion, IJMS est publié en version électronique et peut être consulté sur le site Web de SHS. Un choix d'articles sur la démocratie et les droits humains dans les sociétés multiculturelles sera publié sous forme de livre en 2005 (en anglais seulement).

La lutte mondiale contre la traite d'êtres humains et la migration irrégulière axée sur l'exploitation

La traite d'êtres humains a pour conséquence de graves violations des droits de l'homme et peut ébranler la sécurité humaine. La nécessité de combattre cette pratique est soulignée aussi bien par la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme que par les Objectifs de développement du Millénaire. SHS contribue à cet effort en diffusant des informations et en aidant à améliorer les politiques sur les migrations axées sur l'exploitation. Il le fait, par exemple, à travers le réseau des Chaires UNITWIN/UNESCO sur les migrations forcées ou par le biais de projets de recherche, comme celui en cours qui étudie les rapports entre la pauvreté, les violations des droits de l'homme et la traite d'êtres humains dans six pays africains.

Réseaux de connaissances de la diaspora

Grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), la « fuite des cerveaux » des pays en développement peut être inversée et la population expatriée peut être considérée comme un atout potentiel. En facilitant l'échange d'information, le transfert de technologie et l'expansion commerciale, les migrants peuvent aider à apporter au pays d'origine le dynamisme de la croissance et à le lier au système économique mondial. En coopération avec le Comité International pour l'information et la documentation en sciences sociales (CIDSS), SHS travaille sur un projet de création d'infrastructure que les membres de la diaspora scientifique et technique pourront utiliser afin de soutenir le développement de leur pays d'origine.

Développement urbain

L'urbanisation massive constitue un phénomène à l'échelle planétaire. Les villes sont confrontées à de profondes transformations économiques, écologiques, politiques et socioculturelles. Le développement et la planification de la ville doivent faire face à la pauvreté urbaine, l'exclusion sociale, la ségrégation spatiale et la mauvaise gestion du patrimoine culturel et historique. Les villes se doivent de promouvoir la participation démocratique et la gouvernance urbaine comme les meilleurs moyens d'assurer des politiques urbaines durables et éthiques.

Depuis 1994, l'analyse de l'urbanisation représente une part importante du travail de SHS. Les activités dans ce domaine recouvrent toutes sortes de problèmes : depuis le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité pour la promotion, la création et le développement d'établissements humains socialement durables jusqu'à l'affermissement de la cohésion sociale dans les villes. Cette activité produit aussi des connaissances qui sont pertinentes pour les politiques de gestion urbaine – en particulier sur la gouvernance urbaine – et soutient des initiatives novatrices dans le domaine éducatif pour les professionnels de la ville.

SHS considère plus précisément les processus sociaux dans les communautés urbaines comme un moyen de suivre la gouvernance urbaine qui, dans ce contexte, comprend les relations entre les décideurs et les citoyens. Les stratégies ascendantes (*bottom-up*) sont d'autant plus essentielles qu'elles favorisent la participation active des communautés, la négociation entre les différents acteurs, la transparence des mécanismes de prise de décision et, enfin, l'innovation des politiques de gestion urbaine.

Un autre objectif de SHS en matière de problématique urbaine vise à mieux faire comprendre les processus sociaux qui déterminent la participation des agents économiques, des acteurs politiques, des professionnels de la ville (en particulier les architectes, les urbanistes et les paysagistes) et des mouvements sociaux à la constitution et au développement des villes.

Une bonne partie de cette tâche implique de renforcer les réseaux et la recherche, les actions de sensibilisation et le développement des capacités.

Réseaux

Professionnels de la ville

Plus de 60 % de l'espace urbain latino-américain est aujourd'hui aménagé sans l'intervention de professionnels de la ville (architectes, urbanistes, promoteurs, ingénieurs ou paysagistes). Le défi pour SHS est d'aider à adapter les programmes pédagogiques, ce qui permettra aux professionnels de demain de répondre aux nouveaux besoins des villes en matière de planification, de conception, de production, de gestion et de gouvernance.

Le réseau des professionnels de la ville amène des groupes, des institutions et des individus à partager des expériences, échanger des informations et optimiser les ressources dans le domaine du développement urbain. Il a commencé en 2000 avec le recensement des expériences pédagogiques novatrices en Amérique latine et aux Caraïbes, pour ensuite établir un réseau d'institutions, principalement universitaires. L'un des premiers résultats de cette initiative est l'analyse des expériences et des programmes d'étude en matière d'urbanisme. D'autres activités, destinées à mieux cibler les besoins des villes en termes de gestion et de développement local, se déroulent dans le cadre de la coopération avec les élus locaux pour mieux répondre aux défis que posent la décentralisation et la mondialisation. SHS soutient et parraine les activités du réseau dont il est l'instance fédératrice.

La Chaire UNESCO « Paysage et environnement » a été créée en 2003 à l'Université de Montréal, au Canada. Il s'agit de la première structure internationale de recherche et d'enseignement universitaire dédiée spécifiquement à la connaissance et à la valorisation du paysage. Ses objectifs, résumés ci-dessous, conjuguent à la fois la mission de l'Université et ceux ciblés par le projet d'internationalisation scientifique de l'UNESCO.

- **Recherche:** Le développement de la recherche en architecture du paysage.
- **Enseignement:** l'internationalisation de l'enseignement, et plus particulièrement le transfert des connaissances vers les pays en voie de développement.
- **Coopération:** mise sur pied de mécanismes stimulant la coopération inter-universités.
- **Assistance:** ateliers internationaux *in situ* pour les enseignants et étudiants de la Chaire afin de venir en aide aux municipalités confrontées à des problèmes d'aménagement urbain.

Le réseau « Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes »

Ce réseau oriente ses travaux sur les liens recherche-politiques en se fondant sur les analyses de la manière dont les rapports sociaux entre hommes et femmes – les « relations de genre » – interviennent dans des initiatives prises par des habitants pour améliorer leur environnement et leur ville. Huit zones composent ce réseau : Ouagadougou (Burkina Faso), Dakar (Sénégal), Buenos Aires (Argentine), São Paulo (Brésil), La Havane (Cuba), Santo Domingo (République dominicaine), Sofia (Bulgarie) et Bucarest (Roumanie). Le réseau est dirigé par le Comité national suisse de liaison MOST, avec l'appui financier de l'Agence suisse de développement et de coopération. Des ateliers annuels sont organisés depuis 1998 ; les résultats de ces travaux sont présentés sous forme de document et sur le web.

Recherche

Petites villes côtières historiques

En coopération avec les Secteurs des Sciences et de la Culture de l'UNESCO, SHS poursuit une action visant à mieux restaurer et préserver le centre historique des petites villes côtières, sans faire partir leurs habitants et tout en respectant à la fois les critères de l'habitat traditionnel et les normes contemporaines. L'UNESCO poursuit le projet depuis 1997 dans cinq villes pilotes (au Maroc, en Tunisie, en Croatie, au Liban et en Syrie) avec la participation d'artisans locaux et l'appui des autorités locales et gouvernementales. Le principal objectif du projet est de proposer aux municipalités et aux ministères concernés des solutions alternatives pour un développement socioculturel et environnemental durable.

Réduction de la pauvreté des migrants urbains

SHS poursuit également un projet de recherche-action sur la réduction de la pauvreté chez les jeunes migrants, surtout les femmes, à Beijing. Le projet apporte une aide, des connaissances indispensables dans la vie courante, des compétences élémentaires, des services d'information et une formation professionnelle pour mieux faire connaître les problèmes liés à la migration et apporter une aide à la formulation de politiques. Il fait surtout prendre conscience aux migrants de leurs droits. Une activité particulièrement réussie au niveau de la sensibilisation a été l'exposition « Ensemble avec les migrants », tenue à Beijing en janvier 2004, qui a bénéficié d'une très large couverture de la presse en Chine et dans toute la région.

Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2008, Beijing est en pleine transformation. SHS et le Secteur de la Culture de l'UNESCO apportent leur expertise à l'aménagement du Vieux Beijing, SHS étant surtout attentif au problème de la cohésion sociale dans le cadre des travaux de réhabilitation. Les responsables du projet « Développement social durable du Vieux Beijing » ont organisé un colloque d'urbanistes de Chine et d'autres pays, et ont lancé un projet pilote sur la rénovation sociale que SHS met en œuvre dans un quartier du Vieux Beijing avec le concours de la municipalité de Beijing.

Dans le cadre de ce projet, les chercheurs de l'Université de Tsinghua mènent une enquête auprès de plus de 400 foyers pour examiner les conditions de vie des habitants du quartier et se faire une idée de la manière dont ils perçoivent les transformations qui s'opèrent près de chez eux. Le projet fera participer des résidents à la rénovation de la zone cible afin de démontrer que les bonnes pratiques sont possibles et faire des recommandations aux responsables politiques.

On espère que le projet aboutira à de nouveaux modèles, approches et procédures qui pourront contribuer à rendre le développement urbain durable. SHS fera une étude comparative d'expériences dans diverses régions du monde qui intègrent les aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels – ainsi que les aspects législatifs et administratifs – dans le développement urbain.

Viabilité sociale des quartiers historiques

Depuis 1996, SHS suit des activités et des projets de recherche dans des centres-villes historiques en visant avant tout à promouvoir la mixité et la cohésion sociale dans ces quartiers. Ces projets et activités reçoivent le soutien des Bureaux régionaux de l'UNESCO, des projets pilotes lancés à Beyrouth, Mexico, Rabat, Venise, Beijing et Islamabad, ainsi que des publications telles que *La viabilité sociale des villes*, *Les petites villes côtières historiques*, et l'analyse d'études de cas en Amérique latine (Quito).

Les expériences des projets pilotes, les publications et les évaluations réalisées par SHS (et par le WHC, la Banque mondiale et le PNUD) serviront à élaborer un cadre conceptuel. Il permettra d'identifier les principes fondamentaux de la promotion de la viabilité sociale et de la diversité sociale, et évitera la ségrégation spatiale dans les quartiers historiques. La prochaine étape vise à mettre en place des instruments pratiques à l'usage des maires et des ONG locales afin de mieux gérer le renouvellement du tissu urbain, tant au niveau social que matériel.

Les mots de la ville

Établi conjointement en 1996 par SHS et le Centre national de la Recherche scientifique (France), ce programme de recherches internationales examine comment sont employés les mots pour définir l'espace urbain à travers le monde. Près d'une centaine de chercheurs travaillent sur *Les mots de la ville* dans plus de vingt pays. Ils appartiennent à des disciplines aussi variées que l'anthropologie, la géographie, l'histoire, l'architecture et l'urbanisme, la sociolinguistique et la sociologie¹⁶. Trois publications sont déjà parues en français et une quatrième est en préparation¹⁷.

Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur ville

Créé par l'UNESCO en 1970, le projet « Grandir dans les villes » (*Growing Up in Cities*) a été relancé par SHS en 1996. Avec une approche participative et orientée vers l'action, ce projet incite des jeunes de 8 à 18 ans à prendre conscience de leur environnement et à l'évaluer. Pendant la période 1996-7, le projet se composait d'un site urbain dans chacun des huit pays suivants : l'Afrique du sud, l'Argentine, l'Australie, les États-Unis, l'Inde, la Norvège, la Pologne et le Royaume-Uni. Depuis, plusieurs nouvelles villes se sont ajoutées au réseau.

→ www.unesco.org/shs/guic

Du point de vue de la recherche, le projet cherche à comprendre comment les jeunes perçoivent et évaluent leur environnement; comment ils façonnent et transforment l'espace urbain ; et comment l'environnement urbain façonne et transforme leur vie. Du point de vue de l'action, le projet cherche à développer chez les jeunes une prise de conscience accrue de leur environnement ; une appréciation de l'aménagement et de l'agencement du lieu urbain ; et leur engagement actif dans l'amélioration de leur communauté.

Chaque site implique les jeunes dans une action communautaire pour le changement, à partir des priorités qu'ils identifient eux-mêmes. Point important : le projet engage les jeunes en tant que co-chercheurs et non pas comme « sujets de recherche » en utilisant des méthodes de recherche-action participatives.

Une nouvelle stratégie d'urbanisation

L'UNESCO prépare une nouvelle stratégie d'urbanisation qui sera conforme aux principaux objectifs définis dans le cadre de la Coopération des Nations Unies pour les villes qui met l'accent sur les thèmes de l'inégalité et de l'exclusion dans les zones urbaines. SHS – fort de son expérience de la recherche sur les transformations sociales et les politiques publiques en matière d'urbanisme – est un partenaire important et actif de UN-Habitat, l'agence chef de file des Nations Unies sur le développement urbain.

La nouvelle stratégie « Politiques urbaines visant le droit à la ville », s'efforcera de contribuer aux Objectifs de développement du Millénaire en cherchant à améliorer de façon significative la vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles d'ici à 2020, à intégrer les principes de développement durable dans les politiques et les programmes nationaux, à inverser la perte des ressources environnementales et à réduire de moitié le pourcentage de gens n'ayant pas accès à une eau potable sûre.

L'objectif global de SHS sera d'augmenter sa contribution aux politiques publiques urbaines qui respectent, protègent et promeuvent le « droit à la ville ». Il sera axé sur le développement de politiques publiques urbaines qui améliorent les conditions socioéconomiques et politiques dans lesquelles les citoyens peuvent exercer leurs droits, plutôt que de se centrer sur les aspects juridiques des droits. L'accent sera mis sur la recherche, des études de cas démonstratives, le développement des capacités, la défense des intérêts et les politiques publiques qui peuvent créer la capacité des gouvernements – y compris des autorités locales – et de la société civile à travailler ensemble au développement de zones urbaines où les droits des citoyens sont véritablement respectés, protégés et promus.

¹⁶ Le programme est organisé en réseaux dans les zones linguistiques suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, espagnol d'Amérique latine, français, hindi-urdu, japonais, portugais d'Amérique latine, russe, tchèque et langues ouest-africaines.

¹⁷ Pour plus d'information sur la collection *Les mots de la ville*, veuillez consulter www.unesco.org/publications

Quelques publications récentes

www.unesco.org/shs/publications



1

Démocratie et gouvernance

Communication et bonne gouvernance en Afrique
109 p., UNESCO, Yaoundé, 2001.

1 Démocratie et gouvernance mondiale : quelles régulations pour le XXI^e siècle ?

Milani, Carlos; Arturi Carlos; Solinis, Germán, 303 p., Paris, MOST/UNESCO; Editions Karthala, ISBN: 92-3-203902-8, 2003.



2

Governance, Youth Values and Life Styles in Central Asian Countries.

Volume 1. Uzbekistan
Baumgartner, Valentina Ignatenko, Vladislav; Asminkina, Nadezhda; Atadjanov, Farkhod, 271 p., Paris, UNESCO-MOST; UNESCO Tashkent Office, Ijtimoiy Fikr Public Opinion Study Center, 2001.

La ilusión del buen gobierno : Sociedad civil, democracia y desarrollo humano en America Latina

Bernales Alvaro, Manuel, Flores García, Victor (dir.), 308 p., Montevideo, UNESCO, ISBN 92-9089-078-9, 2004.



3

The Reflexive North

Aarsaether, Nils; Ole Baerenholdt, Jorgen (dir.), 297 p., Paris, UNESCO-MOST; Copenhagen, Nordic Council of Ministers, Nordic Council, ISBN: 92-893-0621-1, 2001.

Migration internationale et politiques multiculturelles

2 Burkina Faso : migration et droits des travailleurs, 1897-2003

Pacere, Titinga Frédéric, Paris, UNESCO/Karthala, 262 p., ISBN: 92-3-203943-5; 2-84586-517-1, 2004.



4

La Convention des Nations Unies sur les droits des migrants. Dossier d'information

10 p., Paris, UNESCO, 2003
Disponible également en anglais, en espagnol et en russe.



5

Multilingualism on the Internet

Wright, Sue (dir.), MOST E-Journal on Multicultural Societies Vol. 6, N° 1, www.unesco.org/shs/ijms, 2004.

Politiques et coopération en sciences sociales

Anthropology. Theoretical Practice in Culture and Society

Herzfeld, Michael, 382 p., Blackwell/UNESCO-MOST, ISBN: 0-631-20659-0, 2001.

Conference on the State of Social Sciences and Humanities: Current Scenario and Emerging Trends, Islamabad, December 15-17, 2003. Proceedings

UNESCO Office Islamabad; Pakistan Higher Education Commission; Quaid-i-Azam University (Pakistan), 321 p., illus., Islamabad, UNESCO Office Islamabad, 2004.

Les entreprises face aux enjeux du développement durable.

Eléments d'un débat
Najim, Annie; Hofmann, Elisabeth; Marius-Gnanou, Kamala, 485 p., Paris, UNESCO, Karthala, ISBN: 2-84586-365-9, 2003.

3 L'excellence

dans les sciences sociales
International Social Science Journal n° 180, Crowley, John (dir.), ISSN: 0020-8701, 2004. Disponible également en anglais, arabe, chinois, espagnol (uniquement sur le Web) et russe.

Les sciences sociales dans le monde

Kazancigil, Ali; Makinson, David (dir.), 402 p., Paris, UNESCO; Paris, Editions MSH, ISBN: 92-3-203816-1; 2-7351-0907-0, 2001. Disponible également en anglais, en chinois et en russe.

Développement urbain

De la banquise au congélateur. Mondialisation et culture au Nunavik

Martin, Thibault, 202 p., Collection Sociologie Contemporaine. Paris, MOST, UNESCO; Québec, Canada, Les Presses de l'Université Laval, ISBN: 2-7637-7937-9, 2003.

4 Creating Better Cities with Children and Youth. A Manual for Participation

Driskell, David, 208 p., illus., Paris, UNESCO; London, Earthscan, ISBN: 92-3-103815-x; 1-85383-853-5. Disponible également en arabe.

Femmes et politiques urbaines. Ruses, luttes et stratégies

Hainard, François; Verschuur, Christine, Paris, UNESCO/Karthala, 103 p., ISBN: 92-3-203885-4; 2-84586-500-7, 2004.

5 Parler en ville, parler de la ville : essais sur les registres urbains

Collection Les mots de la ville, Wald, Paul; 276 p., illus., Leimdorfer, François, 92-3-203937-0; 2-7351-0967-4, 2004.

Organisations communautaires et associations de quartier

en milieu urbain ouest-africain
Wade, Salimata; Soumaré, Mohamed; Ly, El Housseynou, 123 p., Études et Recherches No. 220. Paris, UNESCO; Dakar, Enda, Tiers-monde, ISBN: 92-9130-037-3, 2002.

Le quartier et l'unité de voisinage à l'île de la Réunion.

Pour une prise en compte des identités culturelles dans le domaine de l'aménagement
Établissements humains et environnement socio-culturel n° 53, Richter, Monique, 88 p., Paris, UNESCO, SHS-2002/WS/17, 2003.

Petites villes côtières historiques : réunion d'évaluation, phase I, 1997-2003, Essaouira,

Maroc, 30 novembre - 2 décembre 2003

8 p., IHP/MOST/CSI/Association Essaouira Mogador/UNESCO, SHS-2003/WS/41, 2003.

Villes Intermédiaires.

Profils et lignes

Deuxième phase du programme CIMES : « Villes intermédiaires et urbanisation mondiale », Bellet, Carmen; Llop, Josep Maria, 297 p., Ajuntament de Lleida; UIA; MOST, UNESCO, ISBN: 84-9743-077-8, 2003 (multilingue).

Vidéo

Les enfants de Thula Mntwana : grandir dans la ville

Cameron, Shaun, Video-Cassette, Color, vhs [Secam], 92-3-203875-7, 2002. Disponible également en anglais et en espagnol.

Prix

www.unesco.org/shs/prix

Prix UNESCO/IFLA d'architecture du paysage

Prix UNESCO/UIA de l'architecture

Programme anti-pauvreté : l'approche des droits humains

www.unesco.org/shs/antipauvrete

Le défi de l'élimination de la pauvreté

Quelques données chiffrées illustrent l'ampleur de ce défi : plus d'un milliard d'individus subsistent avec moins d'un dollar par jour ; 113 millions d'enfants ne vont pas à l'école ; une femme sur 48 dans les pays en développement meurt en accouchant ; 11 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, victimes pour la plupart de maladies évitables ; près d'un milliard d'individus n'ont pas accès à une alimentation en eau potable ; quarante millions sont porteurs du VIH/SIDA.

En mai 2003, les Nations Unies ont décidé d'adopter une approche fondée sur les droits humains dans tous leurs programmes de développement, y compris l'élimination de la pauvreté. Cette approche met l'accent sur la responsabilité à tous les niveaux pour s'assurer que l'ensemble des droits humains sont protégés pour tous les membres de la société, de sorte que chaque individu bénéficie de chances égales, de l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques et de la sécurité humaine.

L'engagement pris depuis des décennies par les Nations Unies et les États membres a permis d'instaurer un cadre national et international des droits humains qui s'exprime à travers la responsabilité morale, l'obligation et la nécessité éthique de sauvegarder les droits des individus et des sociétés dans lesquelles ils vivent. La pauvreté s'inscrit indéniablement dans ce cadre, et les violations des droits humains inhérents à ce fléau représentent une responsabilité à la fois juridique, politique et sociale.

L'appel du Secrétaire général des Nations Unies à toutes les institutions des Nations Unies pour contribuer à l'objectif de développement visant à réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici à 2015, a amené l'UNESCO à redéfinir son action dans ce domaine. Sa mission éthique et intellectuelle, ainsi que son rôle normatif et de promotion des politiques la place au premier rang des organisations qui doivent lutter pour réduire la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté et la faim.

SHS et la pauvreté : une question de droits humains

La lutte que mène SHS part du principe que la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale qui en résulte, constituent un déni des droits humains. Ces droits sont à la fois indivisibles et interdépendants. Ils entrent dans le cadre de la législation nationale et internationale sur les droits de l'homme et il incombe à chaque État et à la communauté internationale de les préserver.

L'action de SHS s'inspire des cadres juridiques établis aux niveaux national et international, et demande à promouvoir l'élimination de la pauvreté, en soutenant les transformations sociales qui vont accompagner ce changement.

L'action de SHS portera plus précisément sur :

- la recherche et l'analyse conceptuelle (en versant, par exemple, de petites subventions pour développer les capacités) ;
- la mise en place de projets pilotes pour l'action et la formulation de politiques ;
- la formation et le développement des capacités (programmes de formation en centre d'apprentissage et de documentation) ;
- la production et la diffusion d'information pour faire prendre conscience du problème de la pauvreté en termes de droits humains.

SHS est chargé de donner des conseils théoriques et de coordonner tous les projets pilotes interdisciplinaires de l'UNESCO concernant la lutte contre la pauvreté (20 projets en 2004).

Il en a conçu cinq dont il assure actuellement la mise en œuvre, à savoir :

- le *Programme de petites subventions pour la recherche sur l'élimination de la pauvreté* : promotion de la réduction de la pauvreté par le développement des capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques, et définition de stratégies en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, et en Asie du Sud.
- *La pauvreté en tant que violation des droits humains : vers un nouveau paradigme* : comprendre les dimensions éthiques de la pauvreté.
- *La réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les migrants* : la lutte contre la pauvreté urbaine chez les femmes et les jeunes migrants en Chine et en Mongolie par la formation, le soutien et l'action.
- *La lutte contre la traite d'êtres humains en Afrique occidentale et australe* : promotion de réponses politiques culturellement appropriées face aux déplacements de femmes et d'enfants visant à leur exploitation.
- *L'élimination de la pauvreté par le biais du renforcement de la sécurité humaine* : renforcement des communautés les plus démunies au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Projets anti-pauvreté de l'UNESCO

→ www.unesco.org/shs/antipauvrete

La série de vingt projets pilotes en cours forme la principale contribution de l'UNESCO à l'élimination de la pauvreté. Ces projets rassemblent les ressources pluridisciplinaires spéciales de l'UNESCO, le savoir-faire et l'expérience de tous les Secteurs de l'Organisation, et sont mis en œuvre dans toutes les régions du globe. Ils portent sur des thèmes aussi variés que l'écotourisme et les savoirs autochtones, la traite d'êtres humains et l'amélioration de l'accès des pauvres aux soins de santé. Chacun de ces projets est exécuté en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, les gouvernements et les ONG locales et la société civile.

Coopération régionale pour réduire la pauvreté

Le Forum des Ministres sud-américains du Développement social a été créé en 2001 sur l'initiative du Bureau de l'UNESCO à Mexico. Il a essentiellement pour but de lutter contre la pauvreté en renforçant la coopération régionale dans le domaine du développement social. Deux ans plus tard, treize pays membres du Forum (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela) ont signé la Déclaration de la communauté andine pour la lutte contre la pauvreté. Dans cette Déclaration, les Ministres reconnaissent, par exemple, l'importance du programme social de la région et la concordance de vues et de stratégies adoptées par les différents gouvernements dans leurs efforts pour surmonter les problèmes des populations pauvres et marginalisées de la région ; réaffirment la pertinence des Objectifs de développement du Millénaire s'agissant de la planification et de l'exécution de la politique sociale de la région, en particulier la réduction de l'extrême pauvreté et la lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale ; et réaffirment leur engagement auprès du Forum dont l'autorité politique établie permet d'avancer des propositions régionales par la voie d'une conférence ministérielle spécifique.



1

Quelques publications récentes

www.unesco.org/shs/publications



2

Changer le regard.

Élimination de la pauvreté en milieu urbain

192 p., Rapport de la Commission programmatique mixte « Pauvreté ». Contribution des Organisations non gouvernementales de l'UNESCO à la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006). ONG/UNESCO, SHS-2000/WS/10, 2000. Disponible également en anglais.



3

1 La pauvreté, une fatalité ?

Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger

Futurs Africains (Côte d'Ivoire), 283 p., Paris, UNESCO/Karthala, ISBN : 92-3-203878-1 ; 2-84586-327-6, 2002.

2 Politiques de lutte contre la pauvreté urbaine :

un cadre général pour l'action

Série Politiques sociales de MOST, N° 8, Merklen, Denis, 46 p., Paris, UNESCO, SHS.2001/WS/9, 2001. Disponible également en anglais.

Poverty, Environment and Development.

Studies of Four Countries in the Asia and Pacific Region

Hayes, Adrian ; Nadkarni, M. V. (dir.), 279 p., Sponsored by AASSREC/UNESCO: RUSHSAP, UNESCO Principal Regional Office for Asia and the Pacific. Bangkok, 2001.

3 Repenser le développement : en finir avec la pauvreté

Bartoli, Henri, 205 p., Editions Economica/UNESCO-MOST, ISBN: 92-3-203702-5; 2-7178-3970-4, 1999. Disponible également en anglais.

Together with Migrants :

A UNESCO Project for Poverty Reduction

Pairing Art, Research and Action against Poverty, 240 p., illus. ; Beijing, UNESCO Office Beijing, 2004.

Domaines de travail de SHS

www.unesco.org/shs

**Programme des Sciences
sociales et humaines**

Sous-Directeur général

Pierre Sané

**Éthique des sciences
et des technologies**

Directeur

Henk ten Have

- Bioéthique
- Éthique des sciences et des technologies

**Droits humains et lutte
contre la discrimination**

Directeur

Eduardo Cifuentes Muñoz

- Droits humains et développement
- Égalité des genres et développement
- Lutte contre la discrimination et le racisme

**Prospective, philosophie,
sciences humaines,
sécurité humaine**

Directeur

Jérôme Bindé

- Prospective
- Philosophie et sciences humaines
- Sécurité humaine et démocratie

**Recherche et politiques
en sciences sociales**

Directeur

Chaibong Hahm

- Développement urbain
- Migration internationale et multiculturalisme
- Politique et coopération en sciences sociales

Programme anti-pauvreté

Sous-Directeur général

Pierre Sané

- Coordination de 20 projets UNESCO
- 5 projets SHS anti-pauvreté

Bureaux régionaux de l'UNESCO

Afrique

Burundi

UNESCO Bujumbura
T. + 257 21 5382/84
bujumbura@unesco.org

Cameroun

UNESCO Yaoundé
T. + 237 22 57 63
yaounde@unesco.org

Congo

UNESCO Brazzaville
T. + 242 81 18 29
brazzaville@unesco.org

Éthiopie

UNESCO Addis-Abeba
T. + 251 1 51 39 53
addis.cluster@hotmail.com

Gabon

UNESCO Libreville
T. + 241 76 28 79
unesclbv@inet.ga

Ghana

UNESCO Accra
T. + 233 21 765 497 / 499
accra@unesco.org

Kenya

UNESCO Nairobi
T. + 254 20 62 12 34
p.vitta@unesco.org

Mali

UNESCO Bamako
T. + 223 223 34 92 / 93
bamako@unesco.org

Mozambique

UNESCO Maputo
T. + 258 1 49 44 50
maputo@unesco.org

Namibie

UNESCO Windhœk
T. + 264 61 291 7000
windhoek@unesco.org

Nigéria

UNESCO Abuja
T. + 234 9 52 37 088
abuja@unesco.org

République démocratique du Congo

UNESCO Kinshasa
T. + 243 81 88 48 253
kinshasa@unesco.org

Rwanda

UNESCO Kigali
T. + 250 51 38 45 / 46
kigali@unesco.org

Sénégal

UNESCO Dakar
T. + 221 849023 04
dakar@unesco.org

Tanzanie

UNESCO Dar-es-Salaam
T. + 255 22 266 66 23 / 71 65
dar-es-salaam@unesco.org

Zimbabwe

UNESCO Harare
T. + 263 4 776 775
harare@unesco.org

États arabes

Égypte

UNESCO Le Caire
T. + 202 79 50424
cairo@unesco.org

Jordanie

UNESCO Amman
T. + 962 6 551 4234 / 6559
registry@unesco.org.jo

Liban

UNESCO Beirut
T. + 961 1 85 00 13
beirut@unesco.org

Maroc

UNESCO Rabat
T. + 212 37 67 03 72 / 74
rabat@unesco.org

Qatar

UNESCO Doha
T. + 974 486 77 07 / 08
doha@unesco.org

Territoires Autonomes Palestiniens

UNESCO Ramallah
T. + 972 2 2959740
unesco@palnet.com

Asie et Pacifique

Afghanistan

UNESCO Kaboul
T. + 9379344229
kabul@unesco.org

Bangladesh

UNESCO Dhaka
T. + 8802 912 3469 / 6522
dhaka@unesco.org

Cambodge

UNESCO Phnom Penh
T. + 855-23 217 244 / 426 726
phnompenh@unesco.org

Chine

UNESCO Beijing
T. + 86 10 6532 7684 / 135
beijing@unesco.org

Inde

UNESCO New Delhi
T. + 91 11 2 671 1793
newdelhi@unesco.org

Indonésie

UNESCO Jakarta
T. + 62 21 739 9818
jakarta@unesco.org

Iran

UNESCO Téhéran
T. + 98 21 2740141 / 2 / 3
tehran@unesco.org

Kazakhstan

UNESCO Almaty
T. + 7 3272 58 26 37 / 38
almaty@unesco.org

Népal

UNESCO Katmandou
T. + 977 1 5554 396 / 769
kathmandu@unesco.org

Ouzbékistan

UNESCO Tachkent
T. + 998 71 12 07 116
tashkent@unesco.org

Pakistan

UNESCO Islamabad
T. + 92 51 28 0 00 83
islamabad@unesco.org

Samoa

UNESCO Apia
T. + 685 242 76
apia@unesco.org

Thaïlande

UNESCO Bangkok
T. + 662 391 0577
bangkok@unesco.org

Vietnam

UNESCO Hanoi
T. + 84 4 747 0275 / 6
registry@unesco.org.vn

Europe et Amérique du Nord

États-Unis d'Amérique

UNESCO New York
T. + 1 212 963 59 95
e.minchenberg@unesco.org

Fédération de Russie

UNESCO Moscou
T. + 7 095 202 81 66 / 87
moscow@unesco.org

Italie

UNESCO Venise
T. + 39 041 2601511
roste@unesco.org

Roumanie

UNESCO Bucarest
T. + 40 21 313 08 39
bucarest@unesco.org

Suisse

UNESCO Genève
T. + 41-22 917 33 81
geneva@unesco.org

Amérique latine et Caraïbes

Brésil

UNESCO Brasilia
T. + 55 61 2106 35 18
brasilia@unesco.org

Chili

UNESCO Santiago de Chile
T. + 56 2 472 4600
santiago@unesco.org

Costa Rica

UNESCO San José
T. + 506 258 7625
san-jose@unesco.org

Cuba

UNESCO La Havane
T. + 53 7 8 321 787
habana@unesco.org

Équateur

UNESCO Quito
T. + 5932 2529 085
quito@unesco.org

Guatemala

UNESCO Guatemala
T. + 502 360 87 17 / 27
guatemala@unesco.org

Haïti

UNESCO Port-au-Prince
T. + 509 511 04 60
unescohaiti@hainet.net

Jamaïque

UNESCO Kingston
T. + 1 876 9 297 087
kingston@unesco.org

Mexique

UNESCO Mexico
T. + 52 55 5230 7600
mexico@unesco.org

Pérou

UNESCO Lima
T. + 51 1 476 98 71
unescope@amauta.rcp.net.pe

Uruguay

UNESCO Montevideo
T. + 598 2 413 2075 / 121
orcyt@unesco.org

Les photos reproduites en 4^e de couverture ont été publiées dans les numéros 1 à 6 de la Newsletter de SHS.

Photos © Tous droits réservés.

De gauche à droite et de haut en bas :

E. Barrios / UNESCO ; G. Malempré / UNESCO ;

A. Perrier / UNESCO ; Tous droits réservés ;

C. Meyer ; B. O'Malley / UNESCO ; Visionary Images /

UNESCO ; Tous droits réservés ; A. Perrier / UNESCO ;

P. Haeringer / IRD ; NASA ; N. Burke / UNESCO ;

A. Meyssonier / Soc. Miro ; A. Meyssonier / Soc.

Miro ; J. F. Lefèvre ; Swink ; D. Roger / UNESCO ; IRD ;

A. Joncquières / UNESCO ; R. Giling / Still Pictures ;

D. Roger / UNESCO ; A. Meyssonier / Soc. Miro ;

J. Bouron ; CIP / UNESCO ; Atelier Takavoir ; P. Clairé /

UNESCO ; P. Clairé / UNESCO ; Caliban Produções

Cinematográficas ; P. Clairé / UNESCO ; UNESCO ;

L. Leah / UNESCO ; A. Vorontzoff / UNESCO ;

J. Lo Monaco ; S. Dong ; N. Harris ; ICHS Byblos ;

UNESCO ; A. Meyssonier / Soc. Chromogène ;

A. Couturier / UNESCO ; T. Hiko ; A. Meyssonier /

Soc. Miro ; UNESCO ; G. Solinís / UNESCO ;

A. Meyssonier / Soc. Miro ; A. Fraikin ;

W. Tochtermann / UNESCO ; A. Pelé / UNESCO ;

Atelier Takavoir ; E. Monjour ; A. Meyssonier /

Soc. Miro ; A. Pelé / UNESCO ; C. Meyer

Graphisme : Atelier Takavoir – Paris,

assisté de Béatrice Delas et Marie Touzet.

Imprimé par les Ateliers de l'UNESCO

© UNESCO, 2004

SHS-2004/WS/19

Photos © Tous droits réservés.

L'éthique des sciences et des technologies

1. N. Burke / UNESCO ; 2. IRD / S. Cordier ; 3. PHPT-IRD ;

4. IRD / J.-J. Lemasson ; 5. NASA ; 6. Y.-A. Bertrand ;

La terre vue du ciel / UNESCO ; 7. IRD / L. Basco ;

8. IRD / A. Rival ; 9. N. Burke / UNESCO ; 10. UNESCO /

D.R. ; 11. UNESCO / D.R.

Les droits de l'homme et la lutte

contre le racisme et la discrimination

1. A. Perrier / UNESCO ; 2. M. Ravassard / UNESCO

3. D.R. ; 4. C. Meyer ; 5. R. Reed ; 6. N. Cosco,

R. Moore ; 7. A. Perrier / UNESCO ; 8. M. Ravassard /

UNESCO ; 9. A. Moussa Iye / UNESCO ; 10. F. Pinzon Gil /

UNESCO ; 11. M. Schott / UNESCO.

Prospective, philosophie, sciences humaines,

sécurité humaine, paix et réconciliation

1. ICHS, Byblos ; 2 à 5. J. Blom / UNESCO ; 6. A. Pelé /

UNESCO ; 7. Zhai Zhenning ; 8. A. Pelé / UNESCO ;

9 à 13. A. Meyssonier / Soc. Miro ; 14. J. Bouron ;

15. A. Meyssonier / Soc. Miro ; 16-17. D. Nunes.

Les sciences sociales, la recherche

et les politiques

1-2. J. Mohr / UNESCO ; 3. A. Pelé / UNESCO ; 4. RUSHSAP /

UNESCO ; 5. Maps Geosystems Lebanon ; 6. G. Solinís /

UNESCO ; 7. W. Tochtermann / UNESCO ; 8 à 10. G. Solinís /

UNESCO ; 11. E. Ascitti / UNESCO.

